

Université de Montréal

**Équinoxe et la criminalité dans les établissements licenciés de Laval
Analyse d'impacts**

par Marie-Pier Fontaine-Drolet

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Rapport de stage présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc) en
Criminologie option stage en analyse

Mai 2017

©Marie-Pier Fontaine-Drolet

RÉSUMÉ

Depuis juillet 2015, le Service de police de Laval a ajouté à ses rangs l'escouade Équinoxe qui a un mandat de soutien aux opérations, de visibilité et de collecte d'information en lien avec le crime organisé à Laval. Réalisée un an après l'entrée en fonction de l'escouade, la présente analyse a pour objectif de mesurer si les activités d'Équinoxe ont entraîné un effet sur la criminalité et les cartes appels 911 enregistrés pour les établissements licenciés de Laval. L'analyse s'intéresse également à documenter les perceptions des agents de l'escouade concernant la collaboration du milieu des bars avec les policiers et concernant un éventuel déplacement de la criminalité sur le territoire.

Au total, 118 établissements ont été retenus dans l'analyse, dont 104 ont reçu au moins une fois la visite d'Équinoxe entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. Les résultats des tests de moyenne comparant la période avant Équinoxe (juillet 2013 à juin 2015) à la période depuis Équinoxe (juillet 2015 à juin 2016) indiquent une baisse significative des crimes contre la personne et la propriété dans les établissements ciblés par l'escouade. On constate également une hausse importante du nombre de fiches de renseignements enregistrées dans les établissements retenus dans l'analyse. On ne note toutefois pas de différence significative pour ces mêmes périodes en ce qui concerne les délits de type « constatés par les policiers »¹, à l'exception d'une hausse dans les bars de danseuses. Enfin, des tests de moyenne ont été effectués concernant les cartes d'appels 911, mais en raison du format des données, il n'a pas été possible de tirer des conclusions quant à un possible effet d'Équinoxe.

En ce qui a trait aux perceptions de l'escouade, les agents d'Équinoxe ont mentionné que la relation avec les administrateurs et les clients des établissements est acceptable, règle générale. Ils indiquent ne pas rencontrer de difficultés particulières compromettant la réalisation de leur mandat. Ils ne constatent pas de déplacement de la criminalité d'un établissement à un autre depuis leur entrée en fonction, mais ont plutôt l'impression que la visibilité de l'escouade à un endroit entraîne une influence positive sur les établissements autour. Ils mentionnent toutefois avoir l'impression que les gros événements tenus dans les bars se tiennent de plus en plus lors des journées de congé de l'escouade. Les données n'ont toutefois pas pu permettre de valider ni d'infirmer cette impression.

Mots-clés : Équinoxe - analyse d'impact - établissements licenciés - collecte de renseignement - criminalité dans les bars

¹ Crimes pour lesquels la présence d'un policier est nécessaire afin que le délit soit détecté (correspondent aux codes 3000 à 9000 utilisés dans les rapports d'événements à la ville de Laval).

ABSTRACT

Since July 2015 the Laval police force counts in its rank a new squad called Équinoxe. This new unit has a mandate of operational support for interventions, of police visibility and of intelligence collection regarding organised crime in Laval. The purpose of the current analysis is to measure the effect of Équinoxe's activities on crime and 911 emergency calls in Laval licensed establishments. The analysis also looks at the perceptions of the squad's officers regarding their appreciation of the licensed establishment community collaboration and at a potential displacement of criminality.

Within the 118 establishments selected in the analysis, 114 have received at least one visit from Équinoxe between July 1st 2015 and June 30th 2016. The results of the means tests comparing the period before Équinoxe (July 2013 to June 2015) to the period after the squad came into force (July 2015 to June 2016) indicate a significant decrease in crimes against person and property. They also indicate an important increase in the number of information reports recorded in the establishment selected in the analysis. The results do not show a significant difference for the same periods concerning the category of crime "detected by police officers"², excepted for those crimes recorded in the strip clubs where an increase can be noted. Due to the available data format, means tests regarding 911 emergency calls made it impossible to draw conclusions on the effects of Équinoxe's activities.

Concerning the perceptions of the squad's officers, they mentioned that the relationship with licensed establishment's administrators and the patrons of these places are generally acceptable. They said that they do not feel like they encounter important issues compromising their mandate. Finally, Équinoxe's officers do not have the impression that the criminality is shifting from an establishment to another since they came into force. They rather have the impression that the squad's visibility in a licensed establishments creates a form of diffusion of benefits to the licensed establishments nearby. However, they feel like the bar's main events tend to take place on the squad's days off more often than a few months ago. The tests performed on the data were not successful in confirming or rejecting these impressions.

Key words: Équinoxe - impact assessment - licensed establishment - intelligence collection - barroom criminality

² Crimes which the police officer's presence is needed for the infraction to be detected (include event codes from 3000 to 9000 used in Laval police reports).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	i
ABSTRACT.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	1
LISTE DES FIGURES.....	2
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. MANDAT D'ÉQUINOXE.....	6
3. REVUE DE LITTÉRATURE.....	6
3.1 Les établissements licenciés comme producteurs de criminalité.....	6
3.2 La théorie des activités routinières, des choix rationnels et la <i>crime pattern theory</i>	7
3.3 Endroits chauds (<i>hot spots</i>).....	7
3.4 Moments chauds.....	8
4. INCIDENCE SUR LA CRIMINALITÉ DES BARS.....	9
4.1 Intensification de la présence policière.....	9
4.1.1 Réduction de la criminalité par les interventions ciblées.....	9
4.1.2 Augmentation de la reportabilité.....	10
4.1.3 Déplacement de la criminalité et diffusion des bénéfiques.....	10
4.2 Autres facteurs.....	11
4.2.1 Caractéristiques de l'environnement.....	11
4.2.2 Caractéristiques de la gestion et de la clientèle.....	11
4.2.3 Implication des autres facteurs par rapport à Équinoxe.....	12
5. PROBLÉMATIQUE.....	13
6. MÉTHODOLOGIE.....	14
6.1 Sources de données.....	14
6.1.1 Rapports d'événements.....	14
6.1.2 Appels 911.....	14
6.1.3 Entrevue.....	14
6.1.4 Données sur le crime organisé.....	14

6.2 Échantillon	15
6.3 Unité d'analyse.....	15
6.4 Opérationnalisation.....	16
6.4.1 Indicateurs de criminalité, de collecte de renseignement et d'appels 911	16
6.4.2 Facteurs relatifs aux établissements.....	18
6.5 Analyse.....	19
7. RÉSULTATS.....	20
7.1 Données descriptives.....	20
7.1.1 Caractéristiques des établissements à l'étude.....	20
7.1.2 Visites d'Équinoxe.....	21
7.1.3 Comparaison des visites avec le nombre de crimes et le nombre d'appels 911.....	23
7.2 Impact d'Équinoxe sur la collecte de renseignement.....	26
7.3 Impact d'Équinoxe sur la prévention de la criminalité.....	29
7.3.1 Crime contre la personne et la propriété.....	29
7.3.2 Crimes constatés par les policiers	32
7.4 Bilan pour les indicateurs de criminalité et de collecte de renseignement.....	35
7.5 Cartes d'appels 911	35
8. PERCEPTIONS DE MEMBRES DE L'ESCOUADE PAR RAPPORT AUX EFFETS D'ÉQUINOXE.....	38
8.1 Perception des effets d'Équinoxe sur la criminalité.....	39
8.2 Coopération du milieu des établissements licenciés.....	39
8.3 Déplacement de la criminalité ou diffusion des bénéfiques?	40
9. CONCLUSION.....	41
9.1 Retour sur les constats des analyses	41
9.1.1 Constats sur la criminalité dans les bars de Laval.....	41
9.1.2 Constats des membres d'Équinoxe.....	42
9.1.3 Constats sur les cartes d'appels 911.....	43
9.2 Limites de l'étude	43
9.2.1 Limites méthodologiques.....	43
9.2.2 Limites liées aux rapports d'événements	44
9.2.3 Limites liées à la disponibilité des données	44
10. Recommandations.....	45

RÉFÉRENCES :.....	47
ANNEXE 1.....	49
ANNEXE 2.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Distribution des facteurs pour les établissements de Laval retenus à l'étude ^a	19
Tableau 2 - Distribution des délits et des fiches de renseignement dans les établissements de Laval de juillet 2013 à juin 2016 (n=118)	21
Tableau 3 - Distribution des visites d'Équinoxe depuis juillet 2015 selon le type d'établissement	23
Tableau 4 - Distribution des visites d'Équinoxe depuis juillet 2015 selon le PDQ	23
Tableau 5 - Établissements ayant reçu le plus de visites d'Équinoxe et ayant généré le plus de rapports d'événements et de cartes d'appels au 911 à Laval de juillet 2013 à juin 2016	24
Tableau 6 - Variation des moyennes de fiches de renseignements collectées avant et après l'implantation d'Équinoxe dans les établissements de Laval de juillet 2013 à juin 2016	27
Tableau 7 - Variation des moyennes de crime contre la personne et la propriété dans les établissements de Laval avant et après Équinoxe	30
Tableau 8 - Variation des moyennes de crimes constatés par les policiers dans les établissements de Laval avant et après Équinoxe	33
Tableau 9 - Variation des moyennes d'appels au 911 dans les établissements retenus de Laval avant et après Équinoxe	36
Tableau 10 - Répartition des visites dans les endroits ciblés par Équinoxe entre juillet 2015 et juin 2016	37
Tableau 11 - Différence avant et après Équinoxe : Moyennes des crimes contre la personne, la propriété et constatés par les policiers	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Visites d'Équinoxe dans les établissements de Laval depuis juillet 2015	22
Figure 2 - Nombre de fiches de renseignements collectées de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements de Laval	26
Figure 3 - Nombre de crimes contre la personne et la propriété de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements retenus de Laval (n=118)	29
Figure 4 - Nombre de crimes constatés par les policiers de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements de Laval (n=118).....	32

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

PDQ: Poste de quartier

SPVM: Service de police de la ville de Montréal

REI: Rapports d'événements informatisés

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier grandement Karine Tétreault du Service de police de Laval. Tu as été une superviseure exceptionnelle qui m'a aidé à garder le cap malgré les nombreux obstacles rencontrés en chemin. Tu partages ton savoir et ton expérience d'une manière très efficace ce qui fait en sorte qu'il est très agréable de travailler avec toi. Mille mercis d'avoir pris le temps comme tu l'as fait. Merci à toute l'équipe de l'analyse du Service de police de Laval pour votre intérêt vis-à-vis du projet et pour vos conseils toujours très appréciés. Merci aux policiers d'Équinoxe pour votre participation. Vos réponses à mes questions m'ont été très précieuses.

Je veux également remercier mon directeur de maîtrise Rémi Boivin de m'avoir accompagné lors de mon parcours aux études supérieures. Merci de m'avoir guidé dans l'élaboration et la réalisation de mon projet d'analyse. Surtout, merci d'avoir partagé avec moi ton savoir, particulièrement en ce qui a trait à mon objet d'étude duquel tu n'étais pas étranger. Je n'aurais pas pu souhaiter un meilleur guide à ce niveau. Enfin, merci pour toutes ces questions qui poussent à réfléchir toujours un peu plus loin.

Je remercie également ma famille pour leur soutien sur tous les plans, particulièrement mes parents Lynda et Mario sans qui la vie universitaire aurait été beaucoup plus difficile. Merci de croire en moi et de me pousser toujours un peu plus loin vers l'avant. Même si vous étiez loin (parfois!), vous avez fait une très grande différence. Merci beaucoup!

Enfin, le dernier, mais non le moindre, merci à Antoine d'avoir été un amoureux patient, compréhensif, patient, attentionné, patient et généreux tout au long de mon passage à l'université! Merci de m'avoir rassuré dans les moments difficiles où plus rien n'allait, merci de m'avoir calmé quand le stress prenait le dessus sur tout le reste, merci de m'avoir suivi d'un bout à l'autre du Québec sans condition, merci d'avoir lu et relu un nombre incalculable de pages pour être sûr que tout était parfait, merci d'être un partenaire extraordinaire. Je le dis ici, mais tu le sais déjà : si je dépose ce projet aujourd'hui c'est en grande partie grâce à toi, grâce à ton soutien et tes encouragements.

1. INTRODUCTION

Dans une volonté de lutter plus efficacement contre la violence et la criminalité associée au crime organisé, le Service de police de Laval s'est doté depuis juin 2015 de l'escouade Équinoxe. Ayant comme mandat officiel d'assurer un soutien opérationnel d'intervention, de visibilité et de collecte d'information en lien avec le crime organisé, Équinoxe est appelé à travailler sur des problématiques touchant particulièrement le milieu des débits de boisson, à savoir les crimes violents, les délits concernant les drogues, le proxénétisme, les armes ainsi que des infractions en lien avec la fraude et la contrebande (Lettre d'entente 2008-2013-026). La réalisation de ce mandat se traduit en grande partie par des visites de l'escouade dans des établissements ciblés du territoire lavallois au cours desquelles les agents de l'escouade interviennent auprès des administrateurs et des clients afin de faire respecter les lois en vigueur et de collecter du renseignement, principalement sur le crime organisé.

Dans le cadre du stage à la maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal, le mandat confié par le Service de police de Laval est de réaliser une analyse d'impact sur la criminalité des activités d'Équinoxe depuis son entrée en fonction. Pour ce faire, les données officielles sur la criminalité enregistrées dans les établissements licenciés de Laval ainsi que les cartes d'appel 911 concernant ces mêmes établissements sont mobilisées. L'analyse s'ancre principalement dans le cadre de la théorie des activités routinières voulant que le crime soit le résultat de la rencontre dans le temps et l'espace d'un délinquant motivé, d'une cible ou d'une victime intéressante et de l'absence de surveillance adéquate (Cohen et Felson, 1979).

Parallèlement, la présente étude s'intéresse aussi à documenter le niveau de collaboration du milieu des établissements licenciés avec les policiers de l'escouade ainsi qu'à qualifier les perceptions entretenues par ces derniers en lien avec leur mandat. Pour ce faire, une courte description de l'escouade est présentée suivie d'un coup d'œil sur la littérature pertinente à l'objet d'étude. Les résultats de l'analyse des données enregistrées sur le crime et les cartes d'appel 911 à Laval ainsi que les conclusions des entretiens avec les membres de l'escouade sont ensuite décrites et discutées.

2. MANDAT D'ÉQUINOXE

Alors que le Service de police de la ville de Montréal compte l'escouade Éclipse parmi ses rangs depuis déjà quelques années, ce n'est que tout récemment que la ville de Laval s'est dotée de l'escouade Équinoxe qui dans les faits se veut être une reproduction du modèle montréalais. Entrée en fonction depuis le début de l'été 2015, Équinoxe est une escouade composée de 6 agents et d'un sergent qui a un mandat de soutien opérationnel, de visibilité et de collecte d'information en lien avec le crime organisé à Laval (Lettre d'entente 2008-2013-026). La méthode d'intervention privilégiée par l'escouade est l'intervention de groupe. Ainsi, lorsque tous les agents sont présents³, sept policiers et quatre véhicules clairement identifiés avec la mention Équinoxe sont présents simultanément au même établissement. Étant donnée la nature de leur mandat, les activités d'Équinoxe se déroulent majoritairement de nuit. Toutefois, les agents de l'escouade sont parfois appelés à travailler plus tôt dans la journée dans un souci de s'adapter certaines de leurs cibles d'interventions.

Les principales tâches effectuées par les agents de l'escouade consistent à identifier les individus présents dans les établissements visités et à noter les relations que ces derniers entretiennent entre eux. Les policiers font par la suite les vérifications d'usage et appliquent les mesures prescrites dans le cas où des individus sont en infraction. Bien que la majorité des activités d'Équinoxe se déroulent dans les bars de Laval, leur mandat ne les contraint pas à se restreindre uniquement à ce type d'établissement. À cet effet, des motels, des salles de réception, des salons de massage et des restaurants de divers types ont entre autres été visités par l'escouade au cours de leur première année de service.

3. REVUE DE LITTÉRATURE

3.1 Les établissements licenciés comme producteurs de criminalité

Une des particularités de la présente analyse est que l'objet d'étude n'est pas un individu ou un gang, mais bien une liste d'endroits qui pour la plupart ont parmi leurs fonctions principales de servir des boissons alcoolisées à leur clientèle. Or, il est connu que l'encadrement de ce genre d'établissements représente un casse-tête pour les organisations policières, alors que typiquement,

³ Les agents d'Équinoxe ne sont pas remplacés en cas d'absence pour congé, vacances ou maladie, ce qui fait en sorte qu'il n'y a pas en tout temps sept policiers lors des interventions de l'escouade.

ces endroits sont synonymes d'une concentration élevée en termes de délits de tous types (Roncek et Maier, 1991; Geoffrion, Sader, Ouellet et Boivin, 2015). Équinoxe représente un outil majeur pour le Service de police de Laval d'accéder au milieu des bars qui a lui seul génèrent une grande quantité de crimes chaque année.

3.2 La théorie des activités routinières, des choix rationnels et la *crime pattern theory*

Centrale dans la compréhension de la criminalité observée à l'échelle des places, la théorie des activités routinières propose qu'un crime soit le résultat de la rencontre à la fois dans le temps et l'espace d'un délinquant motivé, d'une victime ou encore d'une cible intéressante et de l'absence ou de l'inefficacité de la surveillance (Cohen et Felson, 1979). La suppression ou la modification d'un seul de ces trois éléments pourrait ainsi avoir un effet considérable sur la possibilité qu'un crime se produise. La théorie des choix rationnels ajoute que les délinquants planifient, si ce n'est qu'au minimum, les choix qu'ils font de passer à l'acte, tant en ce qui a trait à la sélection de leur cible qu'à la sélection des moyens pour arriver à leurs fins. La *crime patterns theory* quant à elle se concentre davantage sur la distribution des opportunités criminelles sur un territoire, à savoir comment les délinquants choisissent les endroits propices à commettre leurs crimes (Eck et Weisburd, 2015; Braga, Weisburd, Waring, Mazerolle, Spelman et Gajewski, 1999).

À partir de ces concepts théoriques, il est aisé de comprendre pourquoi plusieurs délits surviennent dans des débits de boisson. Ces endroits accueillent plusieurs individus à la fois ce qui, en plus d'augmenter la possibilité de faire converger ensemble des victimes et des délinquants potentiels, assure un certain degré d'anonymat (Roncek et Maier, 1991 ; Boivin, 2008). Beaucoup d'argent circule typiquement dans les bars ce qui constitue une cible intéressante. De plus, la consommation d'alcool peut participer à la modification des comportements des consommateurs (Boivin, 2008). Enfin, la surveillance est variable d'un endroit à un autre, mais la présence policière à l'intérieur des établissements demeure, règle générale, assez limitée. Tous ces éléments pris en considération peuvent participer à expliquer les raisons qui poussent des délinquants à choisir les débits de boisson comme lieu de prédilection pour le passage à l'acte.

3.3 Endroits chauds (*hot spots*)

Un autre principe important dans la compréhension de la criminalité centrée sur les « places » est que la criminalité n'est pas répartie de façon égale sur un territoire. Au contraire, les travaux

démontrent qu'une majorité des appels logés à la police concernent une minorité d'adresses (Sherman, Gartin et Buerger, 1989). Les établissements de type « bar » sont reconnus pour être des « endroits chauds » (*hot spots*) de la criminalité (Roncek et Maier, 1991 ; Boivin, 2008; Geoffrion et coll., 2015).

Il est toutefois important de noter que les activités tenues à l'intérieur d'un endroit chaud peuvent entraîner des répercussions autour cet endroit et les bars n'y font pas exception (Sherman et coll., 1989; Groff, 2011). Ainsi, plusieurs études criminologiques portant sur des places considèrent une zone autour des endroits chauds dans leurs analyses afin de mieux capter les perturbations que la présence d'un endroit chaud peut engendrer dans son voisinage (Sherman et Weisburd, 1995 ; Weisburd, Groff et Yang, 2012 ; Boivin, 2008 ; Ratcliffe 2004 et 2012). Toutefois, aucune règle claire concernant la taille de la zone autour des endroits chauds à considérer dans les études ne semble ressortir de la littérature consultée. Il semble en effet que la zone soit généralement dépendante du contexte propre à chacune des études. Des résultats d'études récentes indiquent cependant que le rayon autour des bars qui est influencé par les activités de ces derniers reste somme toute assez limité et que ce même rayon est souvent surestimé dans les analyses (Groff, 2011; Ratcliffe, 2012).

3.4 Moments chauds

Depuis un certain temps, la notion d'endroits chauds est poussée plus loin par quelques chercheurs. Leurs résultats suggèrent qu'à l'intérieur même d'un endroit chaud, il est possible de déterminer des moments chauds, soit des périodes où les risques par rapport à la commission de délits sont plus élevés (Boivin, Geoffrion, Ouellet et Felson, 2012). Une connaissance plus pointue non seulement des lieux, mais également des moments de la journée les plus problématiques en lien avec la commission de délits représente un outil de planification pertinent pour les organisations policières. En effet, cette information peut permettre une utilisation plus efficace de la patrouille et aider à mieux planifier les interventions ciblées. Pour Équinoxe, de telles informations pourraient aider à la prise de décision concernant les journées et les heures idéales pour visiter les débits de boisson de Laval.

4. INCIDENCE SUR LA CRIMINALITÉ DES BARS

4.1 Intensification de la présence policière

Avant juillet 2015, aucune équipe au Service de police de Laval n'avait un mandat spécifique de surveillance dans les débits de boisson de la ville. Or, l'entrée en service d'Équinoxe modifie la donne de ce côté, alors que 7 policiers sont désormais présents chaque semaine dans les différents bars et autres établissements similaires de Laval. Cette intensification de la patrouille policière pourrait avoir une incidence sur la criminalité dans les endroits licenciés.

4.1.1 Réduction de la criminalité par les interventions ciblées

Selon des critères dont il sera question plus loin dans l'analyse, Équinoxe cible des établissements auxquels l'escouade rendra visite dans le cadre de ses activités. L'idée des patrouilles ou des interventions ciblées à grande visibilité en fonction des endroits chauds de la criminalité dans les villes est une stratégie utilisée par bon nombre d'organisations policières à travers le monde et qui a déjà retenu l'attention de plusieurs chercheurs. Les résultats des études évaluant ces initiatives policières ne sont toutefois pas constants, ce qui amène certains chercheurs à se questionner principalement sur la pérennité des effets immédiats obtenus à la suite des interventions (voir p/ex Boivin, Lamige et Tremblay, 2009; Sherman, Rogan et coll., 1995). Il n'en demeure pas moins que de plus en plus d'études suggèrent que l'augmentation des effectifs policiers ou de leurs activités dans les endroits chauds ciblés est corrélée avec une baisse de la criminalité à ces endroits (Sherman et Weisburd, 1995 ; Braga, 2001; Hopkins, 2004; Marvell et Moody, 1996; Braga et coll., 1999; Sorg, Haberman, Ratcliffe et Groff, 2012; Groff, Ratcliffe, Haberman, Sorg, Joyce et Taylor, 2015).

Plus près de chez nous, le service de police de la ville de Montréal (SPVM) avait mis de l'avant il y a quelques années le projet Avance qui visait la criminalité dans les bars en lien avec le phénomène des gangs de rue. Le SPVM avait alors opté pour la formule « opération coup-de-poing », qui se définit comme étant l'intensification importante de l'activité policière dans une optique répressive visant une problématique particulière (Cusson et La Penna, 2007). Les établissements ciblés par les policiers avaient au préalable été identifiés par le SPVM comme étant des endroits où la concentration de délits était élevée. Les résultats des analyses se sont révélés positifs pour le SPVM considérant que les bars les plus ciblés lors des interventions sont ceux pour lesquels le nombre de crimes enregistrés a le plus diminué (Boivin, 2008). Des résultats similaires sont attendus en ce qui a trait aux activités d'Équinoxe à Laval.

4.1.2 Augmentation de la reportabilité

Il est toutefois important de considérer que l'intensification de la présence policière dans les bars de Laval est potentiellement accompagnée d'une augmentation de la reportabilité, à savoir le nombre de crimes commis qui en viennent à être connus des services policiers. Il n'est un secret pour personne que ce ne sont pas tous les crimes qui sont systématiquement rapportés à la police et il semble légitime de croire que cette affirmation est d'autant plus vraie pour le milieu des bars (Geoffrion et coll., 2015). Or, comme l'a constaté Boivin (2008) dans son analyse du projet Avance à Montréal, l'augmentation de la présence policière dans les établissements licenciés de Montréal peut entraîner une augmentation des délits enregistrés, du simple fait que les policiers sont désormais témoins d'incidents qui, en leur absence sur les lieux, seraient passés sous le radar des statistiques officielles.

Aussi, la visibilité accrue des policiers dans les établissements par l'entremise de l'escouade Équinoxe pourrait également inciter les gens à dénoncer davantage à la police les incidents dont ils sont témoins, sans qu'il y ait pour autant une réelle hausse des délits commis sur le territoire (Brodeur, 2003; Hopkins, 2004; Marvell et Moody, 1996; Boivin et coll., 2009). La reportabilité est donc un élément crucial à considérer dans la mise en œuvre de l'analyse, afin de ne pas confondre les variations de l'activité policière avec les variations de la criminalité.

4.1.3 Déplacement de la criminalité et diffusion des bénéfices

Lorsqu'on s'intéresse à la criminalité des endroits, il est important de prendre en considération la notion du déplacement dans les analyses. En effet, l'intensification de la présence policière à des établissements ciblés pourrait entraîner un effet de déplacement de la criminalité vers d'autres lieux non ciblés, ce qui remettrait en question l'efficacité de l'intervention à prévenir le crime (Cusson et coll., 1994 ; Eck et Weisburd, 2015, Braga et coll., 1999).

Toutefois, si on restitue l'analyse criminologique des places dans son cadre théorique principal, la logique voudrait que le déplacement ne soit pas entier et immédiat à la suite des opérations policières, considérant que la capacité des délinquants à se déplacer ne signifie pas pour autant que ces derniers seront en mesure de converger dans le temps et l'espace avec des cibles peu surveillées (Cohen et Felson, 1979 ; Sherman et coll., 1989 ; Eck et Weisburd, 2015). Des études ont en effet conclu que le déplacement ne constituait pas une conséquence inévitable de l'intervention policière ciblée dans les endroits chauds de la criminalité. Au contraire, elles ont constaté une diffusion des

bénéfices, soit une baisse de la criminalité dans les secteurs environnants les lieux ciblés par les interventions policières (Braga, 2001 ; Weisburd, Wickoff, Ready, Eck, Hinkle, Gejewski, 2006).

Il est donc essentiel de tenir compte d'un potentiel déplacement de la criminalité ou de la diffusion des bénéfices dans l'évaluation de l'impact d'Équinoxe sur la criminalité. Toutefois, ces éléments sont difficiles à mesurer et doivent être interprétés avec prudence, car s'il y a bien une diffusion des bénéfices à la suite des interventions, son ampleur pourrait camoufler celle du déplacement, sans pour autant que cela signifie une absence de déplacement (Weisburd et Mazerolle, 1995).

4.2 Autres facteurs

Si la théorie des activités routinières est le cadre théorique mis de l'avant pour la présente analyse, la littérature identifie d'autres facteurs importants qui peuvent influencer la criminalité dans les établissements licenciés. Il importe de connaître ces facteurs pour pouvoir en tenir compte non seulement dans l'interprétation des résultats présentés, mais également afin que ces éléments soient connus de l'escouade et éventuellement considérés dans la planification de ses activités.

4.2.1 Caractéristiques de l'environnement

La disposition des débits de boisson varie grandement d'un lieu à l'autre en fonction du type d'établissements proposé. On pense notamment ici au nombre de places assises, à la présence ou non d'une piste de danse, au nombre de portes d'entrée, au nombre de salles de bains, à la quantité de clients présents dans l'établissement en même temps, etc. Ces éléments ne sont pas à considérer à la légère lorsqu'on étudie la criminalité à l'intérieur des établissements licenciés. La littérature indique en effet que les caractéristiques liées à l'environnement peuvent avoir un effet important sur le comportement des individus, notamment en ce qui a trait aux comportements agressifs (Graham, Bernards, Osgood et Wells, 2006; Geoffrion et coll., 2015).

4.2.2 Caractéristiques de la gestion et de la clientèle

La gestion des établissements licenciés est également souvent pointée du doigt dans la littérature comme étant un facteur qui joue un rôle dans l'explication de la criminalité à ces endroits. Une étude indique que les décisions prises par les gérants des débits de boissons sont directement en lien avec le type de consommateurs fréquentant l'établissement et les comportements de ces derniers (Madensen et Eck, 2008). La composition de la clientèle des établissements peut être un facteur

direct dans l'explication de la criminalité à ces endroits (Graham et coll., 2006). Boivin (2008) indique également à ce propos que certains bars peuvent servir de lieu de rencontre ou encore appartenir à des individus fortement criminalisés.

La littérature indique également que des éléments relevant de la gestion comme l'attente pour accéder à l'établissement, l'attente pour être servi au bar, le prix de l'alcool, le nombre d'agents de sécurité (ou portiers) présents, l'attitude des employés ou encore les politiques concernant la fermeture et les clients en état d'ébriété avancé sont également liés à la criminalité dans les débits de boisson (Graham et coll., 2006; Geoffrion et coll., 2015; Boivin, 2008). Il est en effet plausible que les endroits qui requièrent le plus souvent une intervention de la police ne soient pas nécessairement les plus criminalisés, mais plutôt les moins bien outillés pour réagir à la criminalité qui se déroulent sur les lieux (Boivin, 2008).

4.2.3 Implication des autres facteurs par rapport à Équinoxe

Selon Cusson et La Penna (2007), la prévention est un élément constitutif d'une opération policière ciblée. À cet effet, bien qu'elles démontrent des impacts positifs sur la réduction de la criminalité, il n'en demeure pas moins que les opérations policières ciblées sont typiquement d'une durée limitée. Ainsi, une fois la vigilance supplémentaire retirée, les établissements présentent pratiquement les mêmes opportunités criminelles qu'avant les opérations (Braga, 2001). En effet, si aucun changement à la structure ou au mode de gestion des lieux n'est apporté, rien n'empêche un retour à la convergence dans le temps et l'espace des délinquants et des cibles (Boivin et coll., 2009).

Étant donné que l'intensité d'Équinoxe en termes de visites varie d'un mois à l'autre et qu'il est impossible de statuer sur la pérennité de l'escouade, obtenir la collaboration des gestionnaires du milieu des débits de boisson semble être souhaitable pour Équinoxe dans une optique de réduction de la criminalité durable, quand bien même les efforts déployés par les effectifs policiers arriveraient en eux-mêmes à produire des baisses significatives du nombre de crimes commis. En effet, à défaut de pouvoir agir efficacement sur les activités routinières des individus lorsque l'escouade n'est pas présente, l'accent préventif doit être sur les activités routinières des places. Ainsi, en modifiant les caractéristiques propres aux établissements (ex. thème, type d'activités, formation des employés, stratégies de marketing, disposition des lieux, etc.), on peut avoir une grande influence sur le nombre d'incidents violents qui s'y déroulent (Madensen et Eck, 2008; Graham et coll., 2015).

5. PROBLÉMATIQUE

Bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée dans le mandat d'Équinoxe, la réduction de la criminalité est inhérente à la vaste majorité des interventions menées par les forces policières. En 2008, Boivin a produit une analyse d'impact sur le projet Avance⁴ pour le SPVM. Hormis des rapports internes, aucune autre analyse d'impact n'a pu être répertoriée depuis en ce qui concerne leur escouade Éclipse de laquelle Équinoxe est largement inspirée. Il devient alors d'autant plus pertinent de mener une analyse d'impact sur la criminalité de ce genre d'escouade sachant qu'aucun équivalent connu n'a été produit à ce jour en ce qui concerne les initiatives québécoises.

Aussi, une meilleure connaissance des impacts de l'escouade sur la criminalité dans les bars de Laval peut constituer un outil de planification des activités important pour Équinoxe. Ainsi, la question centrale guidant la présente analyse est la suivante : est-ce que les activités d'Équinoxe sur le territoire de Laval entraînent une réduction des crimes enregistrés dans les débits de boisson et autres établissements similaires visités par l'escouade ? Parallèlement, l'étude s'attarde aussi à qualifier les perceptions de membres d'Équinoxe en ce qui a trait à leur mandat et à la collaboration du milieu des débits de boisson.

En fonction de la littérature consultée, les hypothèses suivantes sont émises :

- a) les bars les plus souvent visités par Équinoxe sont ceux qui présentent les plus grandes baisses en ce qui a trait au nombre de crimes enregistrés;
- b) une hausse statistiquement significative des rapports d'observations est attendue à la suite de l'implantation d'Équinoxe;
- c) il est attendu que les activités d'Équinoxe sur la criminalité aient un effet plus important dans les secteurs où la concentration des établissements visités est la plus élevée (PDQ 2 et 3);
- d) un effet différencié est attendu selon le type d'établissement visité par Équinoxe en ce qui a trait à la réduction de la criminalité;
- e) par rapport aux appels 911, le scénario d'une hausse en raison de l'augmentation de la visibilité de l'escouade est attendu.

⁴ Avance est un projet antérieur à Éclipse au SPVM.

6. MÉTHODOLOGIE

6.1 Sources de données

Les données pour la présente analyse ont été recueillies à partir de différentes sources afin de diversifier les indicateurs de criminalité. Il est en effet souhaitable de varier les sources utilisées pour obtenir un devis de recherche plus puissant, d'autant plus qu'aucun groupe contrôle n'est inclus dans l'analyse (Brodeur, 2003).

6.1.1 Rapports d'événements

D'abord, les données concernant la criminalité ont été obtenues à partir des rapports d'événements informatisés (REI) du Service de police de Laval. Les données ont été collectées pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.

6.1.2 Appels 911

Les données concernant les appels au 911 ont aussi été recueillies dans le cadre de l'analyse. La collecte des données couvre la même période que celle des données sur la criminalité. Ces données sont mobilisées dans l'analyse afin de mesurer si des différences significatives sont perceptibles au niveau du volume d'appels enregistrés concernant les établissements licenciés de Laval depuis l'implantation d'Équinoxe.

6.1.3 Entrevue

Une entrevue en deux temps a été réalisée avec les policiers de l'escouade Équinoxe. D'abord, le sergent a été rencontré seul au cours du mois de juin 2016 pour éclaircir les méthodes de travail de l'escouade. Des sujets tels que l'horaire de travail, la sélection des cibles, les types d'interventions et le partage d'information entre les différentes unités du service de police de Laval ont été abordés. Une deuxième rencontre cette fois-ci avec tous les policiers d'Équinoxe a été réalisée au début du mois de septembre 2016 dont le but était d'approfondir sur les perceptions des agents de leur travail, particulièrement en ce qui a trait à leurs contacts avec les administrateurs des établissements visités et avec les clients de ces mêmes endroits.

6.1.4 Données sur le crime organisé

Enfin, les analystes en renseignements du Service de police de Laval ont fourni les informations concernant l'identification des bars liés au crime organisé. Les données à cet effet dans les rapports

d'événements n'étaient pas compilées de manière systématique par les agents et étaient donc inutilisables en raison du nombre très important de données manquantes.

6.2 Échantillon

Au total, 118 établissements ont été retenus pour les analyses. La sélection des établissements pour l'analyse s'est fait selon les deux critères suivants :

- a) avoir été visité au moins une fois par l'escouade Équinoxe depuis son entrée en fonction en juin 2015; **OU**
- b) avoir été cité au moins une fois comme étant une taverne, un club/boîte de nuit ou un bar/brasserie dans un rapport d'événement colligé à Laval depuis le 1^{er} juillet 2013.

À noter que l'analyse tient compte de tous les types d'établissements commerciaux s'apparentant à un débit de boisson ayant été visités par Équinoxe sur le territoire de Laval, peu importe que ces derniers détiennent ou non un permis de vente d'alcool. Toutefois, les résidences privées sont exclues de l'analyse de même que les voies publiques et les stationnements ne pouvant pas être reliés à une adresse précise⁵. Une observation rapportée en civil sur le territoire de Boisbriand est également exclue de l'analyse considérant qu'elle ne peut pas être reliée à une adresse sur le territoire de Laval.

6.3 Unité d'analyse

L'unité d'analyse retenue pour l'exercice est l'adresse des établissements. Une liste d'adresse fournie par le Service de police a permis d'associer l'adresse des délits répertoriés aux établissements du territoire lavallois. Seuls les événements pouvant être reliés à l'adresse d'un établissement qui correspond aux critères d'inclusion précédemment mentionnés ont été considérés dans l'analyse⁶. Les établissements partageant la même adresse ont été regroupés de manière à éviter d'entrer deux fois la même adresse dans la base de données. À noter que les numéros de suite n'étaient généralement pas utilisés dans les rapports d'événements pour les établissements situés dans des centres regroupant plusieurs commerces. L'attribution des événements pour ces endroits ayant la

⁵ La décision d'exclure ces types de lieux s'est prise dans une optique d'uniformité entre les interventions à comparer. Le sergent d'Équinoxe mentionne que dans ces endroits, l'intervention de groupe (qui est celle privilégiée par l'escouade dans la majorité de ses interventions) est mise de côté au profit d'une intervention plus en duo.

⁶ Certains délits considérés dans l'analyse ont été enregistrés dans les rapports d'événements à une adresse différente de celle des établissements retenus. Toutefois, pour être incluses, l'adresse dans le rapport devait se trouver près de l'adresse d'un établissement retenu et une référence à ce dernier devait se trouver dans le champ « remarque » du rapport qui contient un court narratif de l'événement. Tous les autres délits survenus dans les alentours des établissements retenus, mais qui ne répondaient pas à ces deux conditions ont été exclus des analyses.

même adresse s'est faite en fonction des informations disponibles dans le champ « remarque » des rapports qui contient un narratif de l'événement.

Ainsi, les débordements, soit les événements survenus à proximité des établissements retenus en lien avec les activités de ces derniers, mais enregistrés à une autre adresse, sont exclus de l'analyse. En raison de la répartition des bars sur le territoire de Laval, le recours à une zone autour des lieux ciblés comme unité d'analyse aurait entraîné un nombre important de chevauchements entre les lieux ciblés, rendant impossible d'attribuer les événements enregistrés à un établissement en particulier. Une carte de la répartition des établissements à l'étude est présentée à l'Annexe 1. Ne pas considérer les débordements entraîne une perte d'information au niveau de la criminalité reliée aux établissements. Il ne nous semble toutefois pas que cette exclusion représente une erreur méthodologique grave considérant les travaux cités précédemment suggérant que le rayon autour des bars qui est influencé par les activités de ces derniers reste assez limité (Ratcliffe, 2012; Groff, 2011). Nous estimons que les gains notamment dans notre capacité à distinguer les établissements selon leur type et selon le nombre de visites reçues de la part d'Équinoxe surpassent les pertes reliées au rejet des débordements.

6.4 Opérationnalisation

6.4.1 Indicateurs de criminalité, de collecte de renseignement et d'appels 911

Étant donné que le mandat principal de l'analyse est de déterminer si les activités d'Équinoxe ont une influence sur la criminalité, le nombre d'événements enregistrés par les policiers de Laval pour les établissements retenus depuis juillet 2013 est introduit dans l'étude sous forme de trois indicateurs de criminalité et de collecte de renseignements :

- Délits contre la personne et la propriété
- Délits constatés par les policiers
- Fiches de renseignements

Le choix de séparer les données de criminalité selon ces trois catégories est justifié par la nécessité ou non de la présence policière au moment du délit pour que ce dernier soit constaté. Pour les « délits contre la personne et la propriété », le crime peut être constaté sans que l'intervention policière soit a priori nécessaire, soit par la victime elle-même, un plaignant ou un témoin. Par

exemple, un policier n'a pas besoin d'être présent au moment d'un vol pour qu'on se rende compte qu'un vol a été commis.

Pour les « délits constatés par les policiers », il est entendu toutes les infractions où la présence du policier est *généralement* essentielle à la détection de l'infraction⁷. Cette catégorie est largement inspirée de la catégorie « crimes initiés par la police » utilisée par Boivin (2008) dans son évaluation du projet Avance au SPVM qui fait référence aux délits souvent sans victime pour lesquels l'évaluation de la situation par le policier est centrale à l'enregistrement d'un rapport d'événement. On pense ici par exemple à un manquement à des conditions de libérations conditionnelles, à des délits concernant les mœurs, etc. Dans le cas de la présente analyse, cette catégorie contient tous les événements enregistrés sous les codes 3000 à 9000 dans les rapports de police à Laval.

Enfin, la catégorie « fiche de renseignement » regroupe tous les rapports de renseignement enregistrés dans les établissements à l'étude. Les rapports d'observation constituent l'outil de travail principal utilisé par Équinoxe pour collecter du renseignement (noter que les autres policiers du Service de police de Laval peuvent également se servir de cet outil pour collecter du renseignement). On veut ainsi tenter de mieux saisir les variations liées à l'augmentation de la reportabilité due au fait que l'activité policière dans les bars s'est intensifiée depuis l'implantation d'Équinoxe.

Les données provenant de la centrale 911 sont traitées séparément des indicateurs de criminalité et de collecte de renseignement. Les données 911 ont été comptabilisées en six tranches de 6 mois entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2016 de manière à savoir combien de cartes d'appels ont été créées pour chacun des établissements retenus durant cette période. Au Service de police de Laval, une carte d'appel est ouverte chaque fois qu'un appel 911 est logé à la centrale ou encore à la demande des policiers qui effectuent des interventions. Les cartes d'appel contiennent notamment le lieu, le moment et les circonstances des situations rapportées à la centrale. Toutefois, en raison de la façon dont les appels sont enregistrés, les données n'étaient disponibles que pour 92 des établissements retenus. Les établissements exclus sont notamment ceux qui partagent la même adresse ou qui sont situés dans des centres contenant plusieurs commerces. En effet, il y avait une trop grande marge d'erreur en ce qui a trait à l'attribution des cartes d'appels à ces établissements

⁷ Notons toutefois que la dénonciation citoyenne de ce type de délit n'est pas impossible, mais que typiquement, c'est l'intervention policière proactive qui se trouve à l'origine de la dénonciation.

sur la base des adresses. De plus, trois établissements (le 2, le 12 et le 19) qui constituaient des données éloignées concernant les appels 911 ont été exclus des analyses bivariées.

Chacun des 4 indicateurs est séparé en deux pour correspondre à la période avant et à la période depuis Équinoxe. Pour une plus grande stabilité des données, la période avant est en fait une moyenne mensuelle des délits enregistrés entre juillet 2013 et juin 2015. Uniquement pour les 2 indicateurs de criminalité, les données ont été également compilées selon le nombre de délits par établissements par jour de semaine pour tenter de voir si une variation est perceptible selon le moment de la semaine⁸ (les détails à cet effet sont présentés à l'Annexe 2).

6.4.2 Facteurs relatifs aux établissements

Un premier facteur dichotomique relatif aux établissements ciblés et non ciblés par Équinoxe est mobilisé afin de voir si les activités de l'escouade ont un effet sur la criminalité selon qu'ils aient été visités au moins une fois par Équinoxe. Les visites effectuées par Équinoxe dans les établissements retenus dans l'analyse sont par la suite introduites dans l'étude sous forme de facteur ordinal à cinq catégories variant de zéro à plus de six. C'est ce facteur qui permet de mesurer l'intensité des visites d'Équinoxe selon les établissements. Un facteur qualifie également le type d'établissements selon cinq catégories afin de valider si les impacts potentiels d'Équinoxe sont différenciés selon le type d'établissement⁹. Un facteur dichotomique indiquant si l'établissement est lié ou non au crime organisé est introduit dans l'étude afin de voir si les interventions de l'escouade ont le même effet sur les établissements reliés ou non reliés au crime organisé. Ce facteur indique un lien avec le crime organisé lorsque soit les propriétaires, les administrateurs ou la clientèle régulière de l'établissement ont de tels liens connus par le secteur du renseignement criminel du Service de police de Laval. La pertinence d'inclure un tel facteur dans l'analyse est justifiée par le mandat d'Équinoxe qui identifie explicitement le crime organisé comme cible d'intervention. Enfin, un facteur indiquant les postes de quartier (PDQ) est inclus dans l'étude pour mesurer si les interventions d'Équinoxe ont un effet différent selon les différents secteurs de la ville. Le tableau 1 présente la distribution de ces facteurs concernant tous les établissements à l'étude.

⁸ L'exercice est mené uniquement pour le facteur « ciblé vs non ciblé » par Équinoxe.

⁹ La distinction entre le crime organisé italien et du Proche/Moyen-Orient est faite de façon opérationnelle au Service de police de Laval. La distinction entre les cafés et restaurants italiens et libanais dans le cadre de la présente analyse est faite dans un souci de continuité.

Tableau 1 - Distribution des facteurs pour les établissements de Laval retenus à l'étude^a

		N	%
Type d'établissements	Resto-Bar	79	66,9
	Café/Resto italien	8	6,8
	Danseuses	10	8,5
	Café/Resto libanais	13	11,0
	Autres ^b	8	6,8
Liens crime organisé	Oui	28	23,7
	Non	90	76,3
Ciblé par Équinoxe	Oui	104	88,1
	Non	14	11,9
PDQ	1	2	1,7
	2	24	20,3
	3	63	53,4
	4	7	5,9
	5	13	11,0
	6	9	7,6
Visites par Équinoxe	0	14	11,9
	1	23	19,5
	2 à 3	27	22,9
	4 à 6	27	22,9
	Plus de 6	27	22,9

^a Aucune valeur manquante, n=118

^b La catégorie « Autres » fait référence à des établissements qui s'apparentent à un débit de boisson, sans nécessairement posséder un permis de vente d'alcool. On retrouve dans cette catégorie des salles de réception, des endroits de restauration rapide, un club échangiste et un salon de thé.

6.5 Analyse

Des tests de moyenne de type apparié constituent l'essentiel des analyses statistiques appliquées aux données. L'objectif est de comparer les différences entre la période avant l'entrée en fonction de l'escouade (juillet 2013 à juin 2015) et la période depuis son entrée en fonction (juillet 2015 à juin 2016). Dans un premier temps, les tests de moyennes sont effectués sur les indicateurs de criminalité et de collecte de renseignement. Ces trois catégories sont évaluées séparément. Les données sur la collecte de renseignement sont traitées dans une optique d'intensité du traitement, à savoir si on note réellement une variation à ce niveau depuis l'entrée en fonction d'Équinoxe étant donné que cet élément est au cœur de leur mandat. Les données sur les crimes contre la personne et contre la propriété ainsi que celles concernant les délits constatés par les policiers sont plutôt abordées dans une optique de prévention de la criminalité. Des tests similaires sont ensuite menés sur les données des cartes d'appels 911.

Étant donné que le nombre d'établissements à l'étude n'est pas très élevé (N=118), un manque de puissance statistique pour tirer des conclusions éclairées est à prévoir dans certaines occasions, d'autant plus que les moyennes de crimes par établissements ne sont pas très élevées. Notons qu'étant donné que les moyennes de crime par mois par établissement sont règle générale inférieure à 1, la différence relative entre la période avant et après peut paraître très importante alors que dans les faits, les différences réelles ne sont pas gigantesques. Cet élément est à prendre en compte dans la lecture qui est faite des résultats.

Aucune analyse de type multivarié ne sera effectuée dans cet exercice¹⁰. Il est postulé qu'en dehors de l'entrée en service d'Équinoxe, la situation relative aux établissements licenciés de Laval est demeurée inchangée pour la période à l'étude. La comparaison avant et après est une méthode éprouvée pour le type d'évaluation nécessaire dans la présente étude (Cusson et coll., 1994).

7. RÉSULTATS

7.1 Données descriptives

Cette section présente les données descriptives relatives aux établissements de Laval retenus dans l'analyse en ce qui concerne les indicateurs de criminalité et de collecte de renseignement. Il semble pertinent de rappeler que ces indicateurs sont séparés en trois catégories : les crimes contre la personne et la propriété, les crimes constatés par les policiers (pour lesquels l'intervention policière est règle générale nécessaire à la détection du délit) et enfin la collecte de renseignement (à partir des fiches d'observations colligées par les policiers).

7.1.1 Caractéristiques des établissements à l'étude

Comme mentionné précédemment, 118 établissements du territoire de Laval ont été retenus dans la présente analyse. Parmi ceux-ci, plus du deux tiers sont de type resto-bar. On compte également à Laval environ 25 % des bars qui sont reliés au crime organisé, soit par le biais des administrateurs ou de la clientèle qui fréquente les lieux. Durant sa première année en service, Équinoxe a visité au moins une fois 104 des 118 établissements répertoriés sur le territoire de Laval, ce qui indique que l'escouade a couvert la vaste majorité des débits boisson où des délits ont été enregistrés depuis juillet 2013. Environ 53% des établissements retenus se situent dans le PDQ 3,

¹⁰ Des analyses préliminaires dans le but de mener des analyses multivariées plus poussées ont été réalisées, mais les résultats se sont avérés non concluants en raison du petit nombre de cas. Aucune analyse multivariée n'est donc présentée dans ce rapport.

alors que 20% se trouvent dans le PDQ 2. Le tableau 2 présente la distribution des délits dans les établissements de Laval pour la période de juillet 2013 à juin 2016.

Tableau 2 - Distribution des délits et des fiches de renseignement dans les établissements de Laval de juillet 2013 à juin 2016 (n=118)

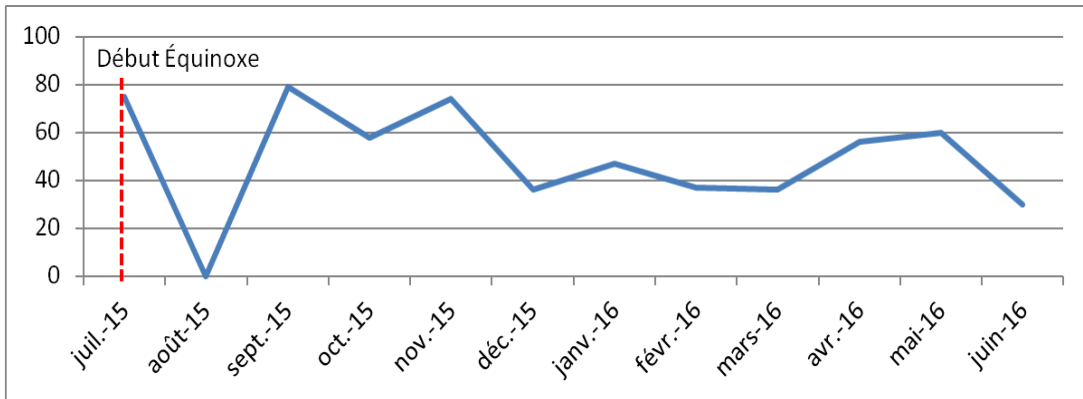
	Nb. de délits / fiches	Moyenne	Médiane	Écart-type	Min	Max
Crime contre la personne et la propriété	1093	9,26	5,50	14,66	0	131
Crime constaté par policiers	636	5,39	3,00	7,15	0	45
Fiches de renseignement	550	4,70	2,00	6,71	0	39

On retient ici que les crimes contre la personne et la propriété sont l'indicateur de criminalité le plus important concernant les établissements retenus à l'étude. On remarque aussi une grande variabilité pour chacun des indicateurs entre les différents établissements sachant que les maximums sont éloignés de la moyenne par plusieurs écarts-types.

7.1.2 Visites d'Équinoxe

Entre juillet 2015 et juin 2016, le nombre moyen de visites d'Équinoxe qu'ont reçu les 118 endroits retenus dans l'analyse est d'environ 5 visites, alors que le nombre réel de visites varie de 0 à 31 visites. La figure 1 présente le nombre de visites effectuées par Équinoxe par mois depuis juillet 2015. En août 2015, Équinoxe n'a visité aucun établissement en raison des vacances estivales des membres de l'escouade. On constate également une baisse des visites au début de l'année 2016 ainsi qu'en juin de cette même année. Cela s'explique par le fait qu'en cas de congé, de journée de maladie ou de vacances, les agents d'Équinoxe ne sont pas remplacés par d'autres policiers du Service. Or, la nature de leurs activités fait en sorte qu'en situation d'effectif réduit, l'escouade ne peut pas visiter n'importe lequel des établissements licenciés. Ainsi, en cas d'absence, soit les endroits visités représentent un risque peu élevé d'intervention pour les agents, soit l'escouade se concentre sur d'autres activités.

Figure 1 - Visites d'Équinoxe dans les établissements de Laval depuis juillet 2015



La planification des soirées de travail d'Équinoxe est préparée par le sergent en fonction de ses connaissances du secteur, du délai depuis la dernière visite et d'autres informations telles que des messages circulant sur les réseaux sociaux, des indications provenant de sources ou encore des demandes provenant du Service de police de Laval ou d'ailleurs. Le jour de la semaine ainsi que le nombre d'agents de l'escouade présents influencent également les décisions relatives à la sélection des cibles. Équinoxe est également appelée à l'occasion à remplir certaines demandes provenant du Service, notamment la vérification du respect par les individus de leurs conditions de libération ou de probation. Toutefois, dans ce type d'intervention, un duo parfois deux sont mobilisés et non pas l'ensemble de l'escouade. Bien qu'aucun appel 911 ne soit assigné directement à Équinoxe, l'escouade se déplace néanmoins en soutien à la gendarmerie en cas de besoin ou encore si elle se trouve à proximité du lieu des incidents.

Le tableau 3 présente le nombre de visites de l'escouade lors de sa première année en fonction selon les types d'établissements. Les résultats indiquent que les bars de danseuses présentent 31% des visites totales alors qu'ils composent 8,5% des bars à l'étude. Les restos-bars qui composent 67% de l'échantillon reçoivent quant à eux 53% des visites de l'escouade. Le tableau 4 présente les visites d'Équinoxe en fonction des PDQ. Près du deux tiers des visites sont concentrées dans les PDQ 2 et 3. On retient que les activités de l'escouade sont concentrées principalement dans les restos-bars et les bars de danseuses ainsi que dans le PDQ 2 et 3.

Tableau 3 - Distribution des visites d'Équinoxe depuis juillet 2015 selon le type d'établissement

Type d'établissement	Nb. établissements	% établissements	Nb. de visites	% des visites totales
Resto-Bar	79	66,9	313	53
Café/ Resto italien	8	6,8	40	7
Danseuses	10	8,5	180	31
Café/Resto libanais	13	11	46	8
Autres	8	6,8	9	2
Total	118	100	588	100

Tableau 4 - Distribution des visites d'Équinoxe depuis juillet 2015 selon le PDQ

PDQ	Nb. d'établissements	% établissements	Nb. de visites	% des visites totales
1	2	1,7	8	2
2	24	20,3	138	24
3	63	53,4	235	40
4	7	5,9	52	9
5	13	11	110	17
6	9	7,6	45	8
Total	118	100	588	100

7.1.3 Comparaison des visites avec le nombre de crimes et le nombre d'appels 911

Une comparaison a été effectuée afin de valider si les endroits les plus visités par l'escouade sont ceux qui génèrent le plus grand nombre de rapports d'événements et d'appels au 911. Une compilation des établissements qui ont reçu le plus de visites d'Équinoxe a donc été effectuée, puis elle a été jumelée à une compilation des endroits ayant enregistré le plus grand nombre total de crimes (contre la personne et la propriété, puis constaté par les policiers) et à une autre concernant les endroits ayant généré le plus de cartes d'appels 911. Les résultats classés selon le nombre de visites sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5 - Établissements ayant reçu le plus de visites d'Équinoxe et ayant généré le plus de rapports d'événements et de cartes d'appels au 911 à Laval de juillet 2013 à juin 2016

Établissement	Type	Visites		Crime pers. + prop.		Crime « constaté »		Crime total		Appels 911 ^a	
		N	% ^b	N	% ^b	N	% ^b	N	% ^b	N	% ^b
Établissement 1	Danseuses	31	5,27	16	1,75	15	2,86	31	2,15	206	4,15
Établissement 2	Resto-Bar	27	4,59	116	12,69	40	7,62	156	10,84	477	9,61
Établissement 3	Danseuses	25	4,25	5	0,55	11	2,10	16	1,11	55	1,11
Établissement 4	Danseuses	24	4,08	10	1,09	10	1,90	20	1,39	126	2,54
Établissement 5	Danseuses	23	3,91	12	1,31	25	4,76	37	2,57	184	3,71
Établissement 6	Danseuses	19	3,23	10	1,09	11	2,10	21	1,46	70	1,41
Établissement 7	Resto-Bar	18	3,06	7	0,77	17	3,24	24	1,67	48	0,97
Établissement 8	Danseuses	17	2,89	6	0,66	11	2,10	17	1,18	58	1,17
Établissement 9 ^c	Resto-Bar	13	2,21	1	0,11	2	0,38	3	0,21	N/D	N/D
Établissement 10	Resto-Bar	13	2,21	4	0,44	2	0,38	6	0,42	N/D	N/D
Établissement 11	Danseuses	13	2,21	10	1,09	9	1,71	19	1,32	40	0,81
Établissement 12	Resto-Bar	10	1,7	28	3,06	15	2,86	43	2,99	418	8,42
Établissement 13	Resto-Bar	9	1,53	24	2,63	15	2,86	39	2,71	47	0,95
Établissement 14 ^d	Resto-Bar	5	0,85	33	3,61	1	0,19	34	2,36	N/D	N/D
Établissement 15	Resto-Bar	5	0,85	27	2,95	2	0,38	29	2,02	91	1,83
Établissement 16	Resto-Bar	5	0,85	18	1,97	11	2,10	29	2,02	86	1,73
Établissement 17	Resto-Bar	4	0,68	18	1,97	12	2,29	30	2,07	126	2,54
Établissement 18	Resto-Bar	4	0,68	16	1,75	19	3,62	35	2,43	127	2,56
Établissement 19	Autres	2	0,34	42	4,60	35	6,67	77	5,35	425	8,56
Établissement 20 ^d	Resto-Bar	1	0,17	23	2,51	1	0,19	24	1,67	N/D	N/D
Établissement 21	Autres	1	0,17	16	1,75	7	1,33	23	1,6	166	3,34
Établissement 22	Café/Resto libanais	1	0,17	16	1,75	2	0,38	18	1,25	92	1,85
Établissement 23	Autres	0	0	21	2,30	5	0,95	26	1,81	101	2,03
Total partiel		270	46	479	52,4	278	52,95	757	52,61	2943	59,29
Grand total		588	100	914	100	525	100	1439	100	4966	100

^a Noter que les cartes d'appels au 911 étaient disponibles uniquement pour 92 établissements à l'étude.

^b Les pourcentages présentés sont calculés à partir du grand total correspondant à chacune des catégories.

^c Étant donné que l'établissement 9 est situé dans un centre commercial, seuls les délits pouvant être directement reliés au bar ont été retenus (soit par l'adresse contenant la suite ou par les commentaires dans le champ « Remarques » des rapports d'événement).

^d Pour ces établissements, un nombre important des crimes enregistrés sont en fait des délits contre la propriété survenu dans leurs stationnements respectifs

Au total, 19 établissements (16%) sont associés à 50% des crimes commis dans les établissements retenus pour la période à l'étude (excluant les données sur la collecte de renseignement) et 12 établissements (13%) sont associés à 50% des appels 911. Les 10 endroits les plus visités par Équinoxe sont associés à 36% des visites totales.

Parmi les 11 endroits les plus visités, 7 sont des bars de danseuses, sur une possibilité de 10 bars de danseuses à Laval¹¹. Une possible explication de l'apparente surreprésentation des bars de danseuses dans les visites (31%) est que ce type d'établissement représente 29% des établissements liés au crime organisé à Laval, donc des visites fréquentes à ces endroits sont cohérentes avec le mandat de collecte d'information sur le crime organisé d'Équinoxe.

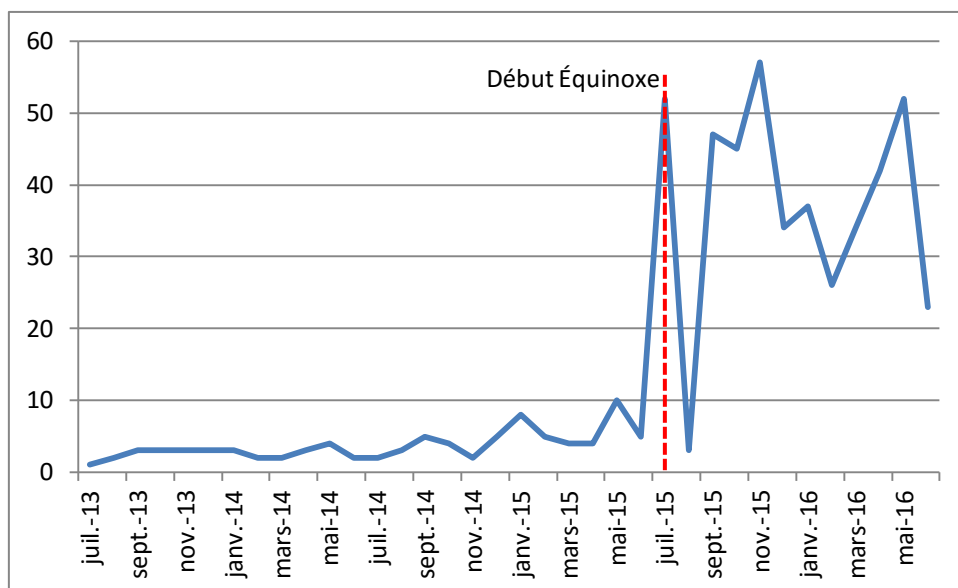
Toutefois, les endroits qui génèrent le plus d'appels au 911 et de rapports d'événements sont de type resto-bar. Les établissements 2, 12 et 19 trônent au sommet des endroits ayant enregistré le plus grand nombre de cartes d'appels 911. Ce sont également ces mêmes établissements qui présentent le plus de rapports d'événements depuis juillet 2013. Or, un seul de ces endroits (le 2) figure parmi les endroits les plus visités par Équinoxe entre juillet 2015 et juin 2016. En fait, sans être identiques, les listes des établissements comptant le plus de cartes d'appels 911 et le plus de rapports d'événements sont assez similaires. Or, on constate une certaine absence de symétrie entre ces dernières et la liste des endroits les plus visités. En effet, seulement trois bars se retrouvent à la fois parmi les endroits les plus visités et parmi ceux enregistrant le plus grand nombre de crimes. Ce nombre est porté à quatre lorsqu'on compare les endroits les plus visités à ceux générant le plus de cartes d'appels. Seuls les établissements 1, 2 et 5 figurent à la fois parmi les endroits avec le plus de visites, le plus de rapports d'événements et le plus d'appels 911.

¹¹ Une possible explication de l'apparente surreprésentation des bars de danseuses dans les visites (31%) est que ce type d'établissement représente 29% des établissements liés au crime organisé à Laval, donc des visites fréquentes à ces endroits sont cohérentes avec le mandat de collecte d'information sur le crime organisé d'Équinoxe.

7.2 Impact d'Équinoxe sur la collecte de renseignement

Dans un premier temps, la quantité d'information recueillie par Équinoxe dans les établissements de Laval sera évaluée, afin de mesurer si l'entrée en fonction de l'escouade a produit l'effet de hausse escompté sur la collecte de renseignement. La figure 2 présente la distribution des fiches de renseignements concernant les établissements à l'étude pour la période de juillet 2013 à juin 2016.

Figure 2 - Nombre de fiches de renseignements collectées de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements de Laval



Visuellement, la différence entre avant Équinoxe et depuis Équinoxe semble importante. L'augmentation au mois de juillet 2015 correspond au premier mois de travail de l'escouade. La chute importante qui suit correspond quant à elle à la période d'inactivité d'Équinoxe au mois d'août 2015. Des tests de moyenne ont été effectués afin de mesurer si la différence entre la période avant Équinoxe et depuis son entrée en fonction est significative. Les résultats de ces tests sont présentés dans le tableau 6.

Tableau 6 - Variation des moyennes de fiches de renseignements collectées avant et après l'implantation d'Équinoxe dans les établissements de Laval de juillet 2013 à juin 2016¹²

	Moyenne Avant	Moyenne Après	Différence	Différence relative ^a	t
Ciblé par Équinoxe					
Oui (n=104)	0,48	4,32	3,84	800%	7,463***
Non (n=14)	0,07	0,21	0,14	200%	1,295
Visites par Équinoxe					
Aucune (n=14)	0,07	0,21	0,14	200%	1,295
Une (n=23)	0,15	0,61	0,46	307%	3,431**
Deux à trois (n=27)	0,37	1,33	0,96	259%	4,700***
Quatre à six (n=27)	0,33	3,52	3,19	967%	8,137***
Plus de six (=27)	1,02	11,26	10,24	1004%	8,256***
Type d'établissement ^b					
Resto-Bar (n=67)	0,35	3,15	2,8	800%	5,810***
Café/Resto italien (n=8)	0,38	4,13	3,75	987%	2,934*
Danseuses (n=10)	1,35	15,30	13,95	1033%	5,983***
Café/Resto libanais (n=12)	0,21	3,33	3,12	1486%	5,179***
Autres (n=7)	1,07	1,71	0,64	60%	2,274
Liens crime organisé ^b					
Oui (n=28)	1,11	9,32	8,21	740%	6,028***
Non (n=76)	0,25	2,47	2,22	888%	6,379***
PDQ ^b					
1 (n=2)	0,25	3,00	2,75	1100%	3,667
2 (n=20)	0,80	5,30	4,5	563%	3,712***
3 (n=54)	0,44	3,41	2,97	675%	4,158***
4 (n=7)	0,57	6,00	5,43	953%	4,373**
5 (n=12)	0,29	6,75	6,46	2228%	3,356**
6 (n=9)	0,22	3,33	3,11	1414%	2,553*

* p < 0,05 **p < 0,01 *** p < 0,001

^a Noter qu'étant donné que les moyennes sont de très petits nombres, une petite variation produit une importante différence relative. Cet élément est à considérer dans l'interprétation des pourcentages de différence relative.

^b Établissements ciblés au moins une fois par Équinoxe seulement (N=104).

Il apparaît que l'augmentation de la collecte de renseignement est significative uniquement pour les établissements ciblés par Équinoxe. Il va sans dire que la cueillette d'information est directement reliée aux visites des établissements dans le cas d'Équinoxe. Les tests de moyenne suggèrent ici que le nombre de fiches de renseignement moyen enregistré augmente significativement en comparaison

¹² Pour tous les tests effectués, la période « avant » Équinoxe correspond aux mois de juillet 2013 à juin 2016, alors que la période « depuis » ou « après » correspond aux mois de juillet 2015 à juin 2016.

avec la période précédent Équinoxe, et ce dès la première visite. Plus les établissements ont été visités, plus la variation entre avant et depuis Équinoxe est importante au niveau de la collecte de renseignement.

Toujours pour ce qui est des établissements ciblés au moins une fois par l'escouade, tous les différents types de débits de boisson enregistrent une augmentation de la collecte de renseignement depuis Équinoxe à l'exception de ceux de type « Autres ». Étant donné que le mandat d'Équinoxe concerne principalement les établissements licenciés, il n'est pas surprenant de constater que les membres de l'escouade enregistrent moins d'observations dans des lieux qui n'ont pas parmi leurs principales fonctions de servir de l'alcool.

Le test de moyenne sur la variable « PDQ » indique que les policiers d'Équinoxe enregistrent significativement plus de renseignement depuis juillet 2015 dans tous les secteurs de la ville à l'exception du PDQ 1 où l'augmentation constatée n'est pas significative. L'absence de signification malgré une hausse apparemment importante est par contre due ici au manque de puissance statistique étant donné seulement deux établissements se trouvent dans le PDQ 1. On note également une augmentation considérable de la collecte de renseignement dans tous les établissements ciblés, qu'ils soient liés au crime organisé ou non.

Au final, les résultats suggèrent que depuis l'implantation d'Équinoxe, le Service de police de Laval est significativement plus informé sur le milieu des établissements licenciés. Bien que l'analyse ne s'attarde pas au contenu des fiches de renseignements colligées par Équinoxe ni à la mesure dans laquelle ces informations sont réutilisées par le Service, il n'en demeure pas moins qu'au regard des statistiques disponibles, Équinoxe semble collecter une quantité d'information sur le milieu des établissements licenciés qui tranchent assez radicalement avec la situation à Laval avant juillet 2015. On pourrait donc conclure que statistiquement, l'escouade semble atteindre l'objectif principal de son mandat.

Selon la théorie des activités routinières (Cohen et Felson, 1979), l'augmentation de la surveillance devrait diminuer la création d'opportunités criminelles. Dans ce contexte, il semble d'autant plus pertinent de s'attarder à voir si les activités Équinoxe ont un effet à la baisse sur la criminalité dans les débits de boisson de Laval. En effet, bien qu'un objectif de prévention de la criminalité ne soit pas mentionné explicitement dans le mandat de l'escouade, que leur présence participe à réduire les

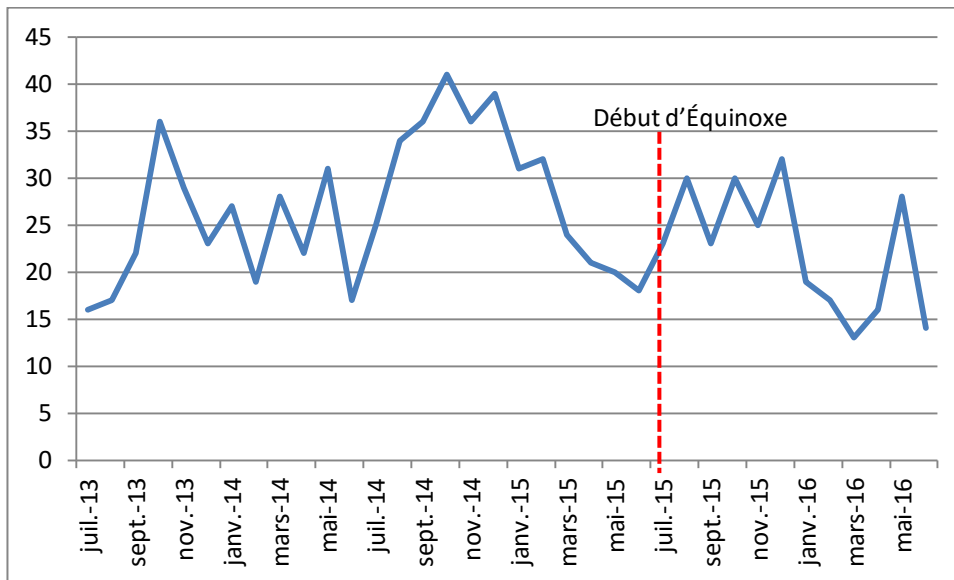
crimes commis dans les établissements licenciés revêtirait une plus-value très intéressante pour la ville de Laval et son service de police.

7.3 Impact d'Équinoxe sur la prévention de la criminalité

7.3.1 Crime contre la personne et la propriété

La figure 3 présente la distribution des crimes contre la personne et la propriété par mois de juillet 2013 à juin 2016 dans les 118 établissements de Laval retenus dans l'analyse.

Figure 3 - Nombre de crimes contre la personne et la propriété de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements retenus de Laval (n=118)



Si la différence avant/après était très apparente en ce qui concerne la collecte de renseignements, la coupure n'est pas aussi évidente lorsque l'on regarde la courbe présentant les délits contre la personne et la propriété avant et après l'entrée en fonction d'Équinoxe. Le premier mois de travail de l'escouade semble s'inscrire dans une hausse des délits contre la personne et la propriété enregistrés dans les débits de boisson de Laval. Notons toutefois qu'un nombre plus important de délits sont généralement commis durant l'été que durant l'hiver : visuellement, cette augmentation n'est pas inhabituelle comparativement aux années précédentes (Cusson et coll., 1994). Le plus bas niveau de ces types de délits a été enregistré en mars 2016. Durant ce mois, Équinoxe a effectué 36 visites, ce qui représente le minimum de visite effectué dans un mois par l'escouade, à l'exception du mois d'août 2015.

Lorsque l'on compare entre elles les courbes concernant le nombre de visites par Équinoxe et le nombre de délits contre la personne et la propriété enregistrés dans les établissements licenciés de Laval, on peut noter que les deux ne suivent pas nécessairement des variations dans la même direction de mois en mois. La potentielle augmentation de la reportabilité lorsqu'Équinoxe est présent dans les établissements que nous suggère la littérature sur le sujet ne semble donc pas être responsable des variations visibles sur la courbe des crimes contre la personne et la propriété (Boivin, 2008). Le tableau 7 présente les résultats des tests de moyenne effectués pour mesurer la différence entre le nombre de crimes contre la personne et la propriété dans les bars de Laval entre les périodes avant et depuis Équinoxe.

Tableau 7 - Variation des moyennes de crime contre la personne et la propriété dans les établissements de Laval avant et après Équinoxe

	Moyenne Avant	Moyenne Après	Différence	Différence relative ^a	t
Ciblé par Équinoxe					
Oui (n=104)	3,66	2,38	-1,28	-35%	3,777***
Non (n=14)	2,21	1,64	-0,57	-26%	0,900
Visites par Équinoxe					
Aucune (n=14)	2,21	1,64	-0,57	-26%	0,900
Une (n=23)	3,20	1,87	-1,33	-42%	2,263*
Deux à trois (n=27)	2,76	1,59	-1,17	-42%	2,314*
Quatre à six (n=27)	3,89	1,74	-2,15	-55%	3,750***
Plus de six (=27)	4,72	4,22	-0,5	-11%	0,533
Type d'établissement ^b					
Resto-Bar (n=67)	4,19	2,45	-1,74	-42%	3,815***
Café/Resto italien (n=8)	0,94	1,13	0,19	20%	0,318
Danseuses (n=10)	3,05	4,00	0,95	31%	0,938
Café/Resto libanais (n=12)	2,21	1,17	-1,04	-47%	2,195*
Autres (n=7)	5,07	2,86	-2,21	-44%	1,517
Liens crime organisé ^b					
Oui (n=28)	4,57	3,93	-0,64	-14%	0,697
Non (n=76)	3,32	1,80	-1,52	-46%	4,772***
PDQ ^b					
1 (n=2)	1,50	1,00	-0,5	-33%	N/D ^c
2 (n=20)	3,00	2,40	-0,6	-20%	0,917
3 (n=54)	4,78	2,70	-2,08	-44%	3,779***
4 (n=7)	1,43	2,00	0,57	40%	0,533

5 (n=12)	2,58	2,25	-0,33	-13%	0,586
6 (n=9)	2,06	1,11	-0,95	-46%	1,248

* p < 0,05 **p < 0,01 *** p < 0,001

^a Noter qu'étant donné que les moyennes sont de très petits nombres, une petite variation produit une importante différence relative. Cet élément est à considérer dans l'interprétation des pourcentages de différence relative.

^b Établissements ciblés seulement (N=104).

^c Une fréquence de 2 établissements entraîne un manque de puissance statistique qui ne permet pas de calculer une valeur de t pour le PDQ1.

Les résultats suggèrent que les endroits ciblés par Équinoxe enregistrent une baisse significative du nombre de délits contre la personne et la propriété depuis juillet 2015, alors que la différence avant et après l'implantation d'Équinoxe n'est pas significative pour les endroits n'ayant jamais été visités par Équinoxe. Les endroits ayant été visités entre une et six fois enregistrent également une baisse significative de ces types de délits. Toutefois, il semble qu'au-delà de six visites, l'impact de l'escouade sur les crimes contre la personne et la propriété ne soit plus significatif. Il apparaît donc que les endroits qui ont reçu le plus grand nombre de visites d'Équinoxe (jusqu'à un nombre maximal de 31 pour la période) ne sont pas ceux qui enregistrent le plus important impact au niveau de ces types de crimes. Une piste d'explication pourrait résider dans le fait que les bars les plus souvent visités par l'escouade sont généralement ciblés en raison des liens entretenus entre les établissements et le crime organisé, que ce soit par le biais des gestionnaires des lieux que des clients qui s'y trouvent sur une base régulière. Or, la littérature indique que la gestion des lieux et la composition de la clientèle sont en lien avec la criminalité qui se déroule à l'intérieur des établissements (Madensen et Eck, 2008; Graham et coll., 2006; Boivin, 2008). Il n'est donc pas aberrant de constater que les lieux typiquement visités ou gérés par des individus criminalisés enregistrent des moyennes de crimes contre la personne et la propriété importantes malgré la présence d'Équinoxe.

Pour ce qui est des endroits visités au moins une fois par Équinoxe, on enregistre une baisse significative des délits contre la personne et la propriété dans les restos-bars et les cafés et les restaurants libanais, alors qu'aucune différence n'est significative pour tous les autres types d'établissements. Les résultats suggèrent également une diminution significative des crimes contre la personne et la propriété pour les établissements non reliés au crime organisé. Toutefois, aucune variation entre la période avant et la période depuis l'activité d'Équinoxe n'est notable pour les établissements administrés ou fréquentés par le crime organisé. Encore une fois, les caractéristiques des lieux et le type de clientèle sont des pistes d'explications possibles (Madensen et Eck, 2008; Graham et coll., 2006; Boivin, 2008). Il semble en effet plausible de croire par exemple que les restos-bars n'accueillent pas le même type de clientèle que les bars de danseuses.

À l'échelle des secteurs, rappelons que le PDQ 3 est celui qui compte le plus d'établissements de type débits de boisson à Laval. Le PDQ 3 est le seul secteur qui enregistre une baisse significative des crimes contre la personne et la propriété depuis juillet 2015. Ce secteur reste malgré cette baisse celui qui enregistre la moyenne de crime contre la personne et la propriété la plus importante avant et depuis Équinoxe. Les résultats suggèrent donc que le PDQ 3 est bel et bien un point chaud de la criminalité dans les établissements licenciés de Laval. L'absence de signification pour les PDQ 2, 4 et 6 alors que l'écart moyen semble relativement important n'est sans doute pas étrangère à la puissance statistique qui est limitée en raison du nombre d'établissements dans chacun des secteurs. Au final, on constate un certain effet à la baisse d'Équinoxe sur les crimes contre la personne et la propriété dans les établissements de Laval retenus dans l'analyse, bien que cet effet soit moins important que celui de l'escouade sur la collecte de renseignement.

7.3.2 Crimes constatés par les policiers

La figure 4 présente la distribution des crimes de type 2 par mois de juillet 2013 à juin 2016 dans les 118 établissements de Laval retenus dans l'exercice. L'analyse visuelle du graphique ne permet pas de statuer clairement quant aux effets de l'escouade sur le nombre de crimes constatés par les policiers enregistrés. Le tableau 8 présente les résultats des tests de moyenne effectués pour ce type de criminalité.

Figure 4 - Nombre de crimes constatés par les policiers de juillet 2013 à juin 2016 dans les établissements de Laval (n=118)

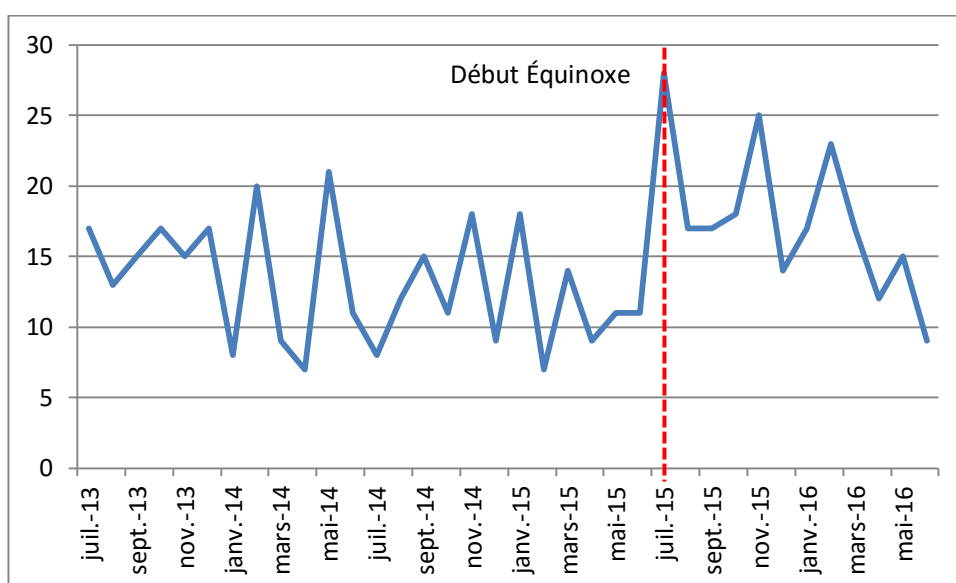


Tableau 8 - Variation des moyennes de crimes constatés par les policiers dans les établissements de Laval avant et après Équinoxe¹³

	Moyenne Avant	Moyenne Après	Différence	Différence relative ^a	t
Ciblé par Équinoxe					
Oui (n=104)	1,95	1,95	0	0%	0,000
Non (n=14)	0,64	0,64	0	0%	0,000
Visites par Équinoxe					
Aucune (n=14)	0,64	0,64	0	0%	0,000
Une (n=23)	0,78	0,70	-0,08	-10%	0,368
Deux à trois (n=27)	1,68	1,41	-0,27	-16%	1,095
Quatre à six (n=27)	1,89	1,37	-0,52	-28%	1,228
Plus de six (=27)	3,28	4,15	0,87	27%	1,417
Type d'établissement^b					
Resto-Bar (n=67)	1,92	1,61	-0,31	-16%	1,161
Café/Resto italien (n=8)	1,00	0,25	-0,75	-75%	2,201
Danseuses (n=10)	3,50	5,60	2,1	60%	2,272*
Café/Resto libanais (n=12)	1,00	1,58	0,58	58%	1,356
Autres (n=7)	2,79	2,57	-0,22	-8%	0,315
Liens crime organisé^b					
Oui (n=28)	3,61	4,07	0,46	13%	0,799
Non (n=76)	1,34	1,17	-0,17	-13%	0,851
PDQ^b					
1 (n=2)	2,00	2,50	0,5	25%	0,167
2 (n=20)	2,70	2,85	0,15	6%	0,220
3 (n=54)	1,57	1,57	0	0%	0,000
4 (n=7)	1,36	2,58	1,22	90%	1,161
5 (n=12)	2,79	2,08	-0,71	-25%	1,044
6 (n=9)	1,89	1,44	-0,45	-24%	1,101

* p < 0,05 **p < 0,01 *** p < 0,001

^a Noter qu'étant donné que les moyennes sont de très petits nombres, une petite variation produit une importante différence relative. Cet élément est à considérer dans l'interprétation des pourcentages de différence relative.

^b Établissements ciblés seulement (N=104).

Les résultats des tests de moyenne concernant les délits pour lesquels la détection dépend beaucoup de l'intervention policière diffèrent grandement de ceux concernant la collecte de renseignement et de ceux concernant les crimes contre la personne et la propriété. En effet, ni les établissements ciblés par Équinoxe ni ceux non ciblés n'enregistrent une variation significative des

¹³ Pour tous les tests effectués, la période « avant » Équinoxe correspond aux mois de juillet 2013 à juin 2016, alors que la période « depuis » ou « après » correspond aux mois de juillet 2015 à juin 2016.

délits de type constatés par les policiers entre la période avant et celle après juillet 2015. Le nombre de visites qu'ont reçu les établissements ne semble pas non plus entraîner une variation significative dans l'enregistrement de ces types de crime, ce qui est contraire à ce qui était attendu.

Au niveau des établissements ciblés, seule une augmentation des délits de type constatés par les policiers enregistrés dans les bars de danseuses est significative. Quelques hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette hausse. D'abord, l'importante surveillance d'Équinoxe de ce type d'établissements pourrait influencer à la hausse la reportabilité du simple fait que ces délits ne sont généralement détectés que lorsque les policiers sont présents (Boivin, 2008). Ensuite, le fait que plus de la moitié des bars de danseuses de Laval soit reliés au crime organisé peut faire en sorte que les bars de danseuses comptent beaucoup de délinquants parmi leur clientèle (Madensen et Eck, 2008; Graham et al. 2006; Boivin, 2008).

Pour toutes les autres variables testées, la différence entre avant et après Équinoxe n'est pas significative. Le manque de puissance statistique est toutefois assez important ici, car des différences relatives de 90% dans le PDQ 4 ou de 58% dans les cafés et restaurants libanais ne réagissent pas aux tests alors que les écarts sont très importants. La taille de l'échantillon et la faible quantité de délits enregistrés ne sont pas étrangers à cette faible puissance statistique.

L'observation visuelle du graphique pourrait mener à croire qu'il y a eu un effet temporaire d'Équinoxe sur les délits de type constatés par les policiers dans les premiers mois après l'implantation de l'escouade. Or, lorsqu'on analyse les données sur l'ensemble de l'année de travail d'Équinoxe, le niveau de crime de type constaté par les policiers est resté généralement faible et inchangé comparativement aux années précédentes, et ce malgré l'augmentation du nombre de policiers présents dans les bars. Sans que les données permettent de valider ou d'infirmer cette hypothèse, ces résultats vont dans le même sens que les perceptions partagées par les membres de l'escouade lors de l'entretien tenu en août dernier. En effet, ces derniers avaient mentionné que selon leurs observations, les individus ayant par exemple des conditions à respecter se montraient assez prudents sachant que l'escouade pouvait se présenter à tout moment de la soirée. Une autre piste d'explication possible serait que les policiers de l'escouade ne concentrent pas une grande quantité d'énergie à la détection de ce type d'infraction lors de leurs activités étant donné que ce n'est pas un objectif explicite de leur mandat. Cela participerait à expliquer l'absence de hausse dans

la détection de ce type de délit malgré une présence policière accrue dans les établissements licenciés.

7.4 Bilan pour les indicateurs de criminalité et de collecte de renseignement

Au final, lorsqu'on compare les effets préventifs à court terme d'Équinoxe sur la criminalité à ses effets sur la collecte de renseignement, il semblerait que l'impact le plus important de l'escouade se situe au niveau de la cueillette d'information. Cet effet est en conformité avec le mandat de l'escouade. Les résultats sont tout de même encourageants quant à la réduction des crimes contre la personne et la propriété dans les établissements ciblés par l'escouade. L'absence apparente d'effet pour les crimes constatés par les policiers ne signifie pas pour autant que l'escouade soit inefficace à ce niveau, mais bien que des analyses différentes notamment sur les habitudes de fréquentations des individus criminalisés seraient nécessaires. Toutefois, sur le long terme, les informations recueillies par Équinoxe pourront servir à mieux cibler les opérations et les enquêtes concernant particulièrement le crime organisé, ce qui participera à améliorer la sécurité des citoyens.

7.5 Cartes d'appels 911

Les données issues des cartes d'appel enregistré à la centrale 911 de Laval sont une source de données différentes des statistiques officielles sur le crime du Service de police. On s'intéresse à documenter si les effets sur la criminalité et le renseignement constatés depuis l'implantation d'Équinoxe se reflètent également dans le nombre de cartes d'appel reliées aux établissements licenciés retenus dans l'analyse. Des tests de moyenne comparant le nombre de cartes d'appel au 911 ouvertes avant et après l'entrée en fonction d'Équinoxe ont été effectués. Le tableau 9 présente ces résultats. Les établissements pour lesquels les cartes d'appel ne pouvaient pas être directement reliées aux débits de boisson en question par leur adresse ont été retirés de l'analyse dans un souci de précision des données. Cela touche par exemple les établissements situés dans un centre d'achat pour lesquels tous les appels à la centrale d'urgence sont enregistrés à la même adresse. Trois établissements du territoire lavallois (le 2, le 12 et le 19) enregistrent plus de 400 cartes d'appel chacun pour la période à l'étude. Ils ont été retirés des analyses, car ils représentent des données éloignées qui influencent grandement les moyennes de cartes d'appel enregistrées. En effet, ces trois endroits représentaient ensemble 27% des cartes d'appel au 911 des établissements pour lesquels les données étaient disponibles.

Tableau 9 - Variation des moyennes d'appels au 911 dans les établissements retenus de Laval avant et après Équinoxe¹⁴

	Avant	Après	Différence	Différence relative	t
Ciblé par Équinoxe					
Oui (n=80)	12,69	15,44	2,75	22%	2,853**
Non (n=9)	12,17	11,67	-0,5	-4%	0,403
Visites par Équinoxe					
Aucune (n=9)	12,17	11,67	-0,5	-4%	0,403
Une (n=19)	11,24	12,00	0,76	7%	0,606
Deux à trois (n=21)	7,17	8,86	1,69	24%	1,328
Quatre à six (n=19)	16,03	14,95	-1,08	-7%	0,684
Plus de six (=21)	16,50	25,57	9,07	55%	3,658**
Type d'établissement					
Resto-Bar (n=58)	10,89	11,39	0,5	5%	0,547
Café/Resto italien (n=7)	9,79	10,71	0,92	9%	0,672
Danseuses (n=9)	24,35	39,00	14,65	60%	3,781**
Café/Resto libanais (n=9)	8,72	12,00	3,28	38%	2,165
Autres (n=6)	18,92	19,67	0,75	4%	0,522
Liens crime organisé					
Oui (n=22)	16,50	24,68	8,18	50%	3,305**
Non (n=67)	11,37	11,90	0,53	5%	0,740
PDQ					
Un (n=2)	14,00	20,00	6	43%	4,000
Deux (n=19)	19,05	22,68	3,63	19%	1,356
Trois (n=44)	10,05	11,32	1,27	13%	1,160
Quatre (n=4)	5,13	16,00	10,87	212%	3,143*
Cinq (n=11)	16,91	20,64	3,73	22%	1,817
Six (n=9)	9,56	8,89	-0,67	-7%	0,376

* p < 0,05 **p < 0,01 *** p < 0,001

Il semblerait que le nombre de cartes d'appels 911 enregistrées à Laval depuis l'implantation d'Équinoxe ait augmenté de façon significative dans les établissements ciblés par l'escouade. Ces résultats sont en opposition avec ceux concernant les crimes contre la personne et la propriété présentés plus haut pour lesquels des baisses étaient constatées depuis l'entrée en fonction de l'escouade.

¹⁴ Pour tous les tests effectués, la période « avant » Équinoxe correspond aux mois de juillet 2013 à juin 2016, alors que la période « depuis » ou « après » correspond aux mois de juillet 2015 à juin 2016

Parmi les hypothèses formulées en prévision des résultats des analyses, une éventuelle hausse des appels au 911 par les citoyens était une des conséquences anticipées à la suite de l'implantation d'Équinoxe. En effet, l'augmentation de la visibilité du Service de police de Laval dans les établissements licenciés pourrait inciter les gens à dénoncer davantage les situations problématiques dont ils sont témoins, sachant que les policiers sont actifs dans le milieu des bars (Brodeur, 2013; Hopkins, 2014; Marvell et Moody, 1996). Or, à la suite des analyses, il n'est pas possible de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse puisqu'un autre élément majeur est à prendre en considération.

En effet, on remarque qu'à l'exception de ce qui concerne le PDQ 4, les augmentations au niveau du nombre de cartes d'appels 911 enregistrées constatées dans les analyses concernent les établissements visités plus de 6 fois par Équinoxe, les endroits liés au crime organisé et les bars de danseuses. Or, tel que présenté dans le tableau 10, ces augmentations semblent suivre le même pattern que les activités d'Équinoxe.

Tableau 10 - Répartition des visites dans les endroits ciblés par Équinoxe entre juillet 2015 et juin 2016

	N	Nb. de visite	Moyenne
Lien CO			
Oui	28	300	10,72
Non	76	288	3,79
Type d'établissement			
Resto-Bars	67	313	4,67
Cafés/ Restos italiens	8	40	5
Danseuses	10	180	18
Cafés/Restos libanais	12	46	3,83
Autres	7	9	1,5

Équinoxe visite en effet 3 établissements liés au crime organisé pour une seule visite dans un établissement non lié au crime organisé, alors qu'il y a tout juste trois fois moins de bars liés que non liés sur le territoire de Laval. Équinoxe visite également près de 4 bars de danseuses pour une visite dans un resto-bar, alors que l'on compte plus de six fois plus de restos-bars à Laval que de bars de danseuses. L'explication la plus probable pour expliquer la symétrie entre les activités d'Équinoxe et l'augmentation des cartes appels enregistrées au 911 est que les agents de l'escouade ouvrent une carte d'appels lors de la majorité de leurs activités. Étant donné qu'Équinoxe a effectué près de 600

visites entre juillet 2015 et juin 2016, il n'est pas surprenant que les cartes d'appels générées par l'escouade entraînent des hausses statistiquement significatives à ce niveau.

Pour ce qui est de l'augmentation significative des appels dans le PDQ 4, il importe d'interpréter ce résultat avec prudence. Parmi les 4 établissements de ce secteur pour lesquels les données étaient disponibles, les bars 24 et 25 présentent des données d'appels non uniformes au cours de la période à l'étude. On note une intensification de la présence policière dans ces lieux qui se traduit par une augmentation importante du nombre de cartes d'appels ouvertes par les policiers pour ces adresses à partir de 2015. On ne peut toutefois pas conclure que cette intensification est uniquement causée par l'implantation d'Équinoxe. En effet, le PDQ 4 compte 7 établissements dans l'étude, lesquels ont reçu 52 visites d'Équinoxe. Les visites pour les bars 24 et 25 ensembles cumulent 29% des visites d'Équinoxe dans ce secteur, alors que ces deux endroits représentent également 29% des bars du PDQ 4.

Au final, l'analyse des cartes d'appels ne permet pas de tirer de conclusion satisfaisante concernant l'impact d'Équinoxe. En effet, la portée de l'analyse est limitée considérant que l'indicateur n'est qu'un compte des cartes appels par établissement par tranche de 6 mois. En raison du format des données, il était impossible pour la présente analyse de qualifier les types d'appels, par exemple selon le type d'incidents, le code de priorité ou encore le nombre de policiers mobilisés pour répondre à l'appel. Or, cela aurait permis de nuancer davantage les hausses constatées en rendant possible d'exclure les cartes d'appels ouvertes par Équinoxe afin d'exercer un certain contrôle sur l'augmentation de l'activité policière. Sans être un indicateur parfait, les données d'appels 911 représentent la variable à l'étude la plus plausible de refléter du moins en partie le sentiment de sécurité de la population étant donné qu'une partie des cartes d'appels sont ouvertes à la suite d'un signalement provenant des citoyens. Des analyses plus approfondies à ce niveau seraient donc bénéfiques afin de mieux saisir les réactions de la population depuis l'implantation d'Équinoxe.

8. PERCEPTIONS DE MEMBRES DE L'ESCOUADE PAR RAPPORT AUX EFFETS D'ÉQUINOXE

Dans les mois précédents le dépôt de cette analyse, une rencontre avec tous les policiers d'Équinoxe incluant le sergent a été réalisée afin de donner aux membres de l'escouade l'occasion d'exprimer leurs perceptions en regard aux impacts de leurs activités dans les débits de boisson de Laval. L'objet de cette rencontre était d'approfondir l'analyse en ajoutant une dimension qualitative

aux données. La présente section est donc divisée en trois aspects distincts, soit les perceptions des membres sur l'effet d'Équinoxe sur la criminalité, leurs perceptions sur la collaboration du milieu des débits de boisson et enfin leurs perceptions quant à un éventuel déplacement de la criminalité.

8.1 Perception des effets d'Équinoxe sur la criminalité

Selon les membres de l'escouade, les activités d'Équinoxe ont un certain effet sur le nombre de crimes commis dans les débits de boisson de Laval, mais ils ont l'impression que leur effet sur les criminels est plus important que leur effet sur la criminalité. Ils expliquent cette perception par deux observations, soit d'abord le fait qu'ils ne revoient règle générale pas les individus auprès desquels ils sont formellement intervenus. Ils mentionnent notamment qu'ils ont l'impression d'intercepter de moins en moins d'individus faisant l'objet d'un mandat quelconque dans les bars de Laval ou en bris de conditions. D'autre part, les policiers d'Équinoxe mentionnent que les techniques utilisées par les criminels se sont affinées au cours des derniers mois, de sorte que les activités illicites tenues dans les bars sont davantage discrètes. Les individus criminalisés n'ont pas nécessairement mis un terme à leurs agissements, mais le font de manière plus cachée.

Comme mentionné précédemment, les données disponibles après une seule année depuis l'entrée en fonction de l'escouade ne permettent pas de valider les observations des membres de l'escouade en ce qui a trait à la catégorie de crimes constatés par les policiers, mais rien ne nous permet non plus de les infirmer. Il est en effet possible que l'augmentation marquée de la présence policière dans les bars dissuade certains individus de s'y présenter ou les force à changer leurs façons de faire. Les policiers ont d'ailleurs mentionné que certains tenanciers mentionnaient aux clients qu'ils ne souhaitaient pas avoir dans leur commerce que l'escouade risquait de passer dans la soirée afin de les inciter à quitter les lieux.

8.2 Coopération du milieu des établissements licenciés

Selon les policiers d'Équinoxe, l'obtention d'un effet à la baisse important sur la criminalité serait plus facilement atteignable si tous les établissements licenciés coopéraient activement avec la police. La littérature soutient cette perception comme quoi les tenanciers ont un rôle important concernant la composition de la clientèle et les activités tolérées dans les établissements (Madensen et Eck, 2008; Graham et coll., 2006; Geoffrion et coll., 2015; Boivin, 2008). Toutefois, les agents d'Équinoxe considèrent que cette idée relève de l'utopie, sachant qu'une proportion importante des bars de la région sont détenus ou fréquentés par des individus du milieu criminel.

Sans être optimale, la relation entre les policiers de l'escouade et les gérants et les employés des établissements visités est généralement acceptable. Les policiers mentionnent que les tenanciers ne sont pas particulièrement heureux de voir Équinoxe dans leur établissement étant donné le certain niveau de stress que cela exerce sur la clientèle et sur les employés. Malgré tout, ils tolèrent la présence d'Équinoxe, il faut le dire un peu par manque de choix, et interagissent de façon respectueuse avec les membres de l'escouade. Les membres faisant partie de l'escouade depuis le début ont mentionné percevoir une évolution au niveau de la collaboration depuis juillet 2015, entre autres parce que les individus comprennent davantage le mandat de l'escouade et ont appris à connaître davantage les policiers qui la composent. Néanmoins, les agents indiquent qu'ils doivent encore constamment réexpliquer leur mandat et leurs objectifs lors de leurs visites, particulièrement aux clients, afin d'obtenir plus facilement leur collaboration. Un agent mentionne également que l'implantation d'Équinoxe à Laval a été facilitée du fait que plusieurs individus étaient déjà au courant du fonctionnement de l'escouade Éclipse sur le territoire du SPVM. Chose certaine selon les agents d'Équinoxe, la relation qu'ils ont avec les individus qu'ils rencontrent dans les bars est nettement meilleure que celle qu'ont les patrouilleurs réguliers : le jour et la nuit selon eux. Cela n'est sans doute pas étranger à une bonne compréhension du mandat de l'escouade de la part des clients.

8.3 Déplacement de la criminalité ou diffusion des bénéfices?

Les données disponibles pour les analyses statistiques ne permettent pas de mesurer efficacement un éventuel déplacement de la criminalité des établissements visités par Équinoxe vers d'autres établissements de la ville étant donné l'absence de groupe contrôle¹⁵. Les perceptions des policiers de l'escouade représentent ici le meilleur indicateur disponible pour qualifier les potentiels déplacements de la criminalité ou encore la diffusion des bénéfices.

Le constat suivant semblait faire l'unanimité parmi les membres de l'escouade : ils ne constatent pas de déplacement de la criminalité d'un établissement à un autre ni d'un secteur de la ville à un autre. Au contraire, ils ont plutôt l'impression que la visibilité de leur présence dans un établissement a un impact positif sur les autres bars des alentours. Ils ajoutent néanmoins avoir avec le temps constaté la forme de déplacement suivante : les gros événements tenus dans les bars semblent de plus en plus se tenir les soirs où les policiers de l'escouade sont en congé. Il semblerait en effet que

¹⁵ Les 14 établissements retenus dans l'étude qui n'ont pas été visités par Équinoxe ne se comparent pas de façon satisfaisante à l'ensemble des autres établissements visités par l'escouade sur plusieurs aspects notamment la capacité d'accueil et les heures d'ouverture.

les tenanciers aient découvert les jours de travail des policiers d'Équinoxe et utilisent cette information pour tenir leurs événements à l'abri du regard de la police. Encore une fois, les données disponibles ne nous permettent pas de valider ou d'infirmer si plus d'événements se tiennent sur les jours de congé d'Équinoxe depuis l'entrée en fonction de l'escouade ou de valider l'achalandage lors de ces soirées. Les analyses menées sur la criminalité à l'échelle des jours de semaine dans les établissements ciblés et non ciblés par Équinoxe sont présentées à l'Annexe 2. On constate des baisses significatives pour tous les jours de semaine à l'exception du mardi dans les endroits ciblés par l'escouade. Toutefois, le fait que moins de crimes soient enregistrés ne signifie pas pour autant l'absence de déplacement des événements sur les jours de congé d'Équinoxe. Des données relatives à l'achalandage des différents établissements auraient été ici plus pertinentes afin d'être en mesure de valider les perceptions des membres de l'escouade.

9. CONCLUSION

9.1 Retour sur les constats des analyses

Le principal objectif de la présente analyse était d'évaluer si les activités d'Équinoxe depuis juillet 2015 ont entraîné des effets sur la criminalité enregistrée dans les établissements licenciés du territoire lavallois. Parallèlement, l'analyse s'intéressait également à documenter le niveau de collaboration du milieu des établissements licenciés avec les policiers de l'escouade ainsi qu'à qualifier les perceptions entretenues par ces derniers en lien avec leur mandat. Bien que les résultats soient encourageants, il convient de rappeler que l'escouade n'est en fonction que depuis un temps assez limité. Ainsi, il serait pertinent de mener dans l'avenir une autre analyse du même type que la présente étude afin de mesurer si les effets sur la criminalité qui semblent être constatés ici vont perdurer dans le temps.

9.1.1 Constats sur la criminalité dans les bars de Laval

Les résultats des analyses comparant la période avant et après l'entrée en fonction d'Équinoxe sur le territoire de Laval suggèrent un bilan positif pour la première année en service de l'escouade. On constate pour les établissements visités par Équinoxe une hausse considérable du nombre de fiches de renseignements enregistrées. Le Service de police de Laval semble donc détenir beaucoup plus d'information sur le milieu des bars et le crime organisé de son territoire depuis l'implantation de l'escouade.

La présence d'Équinoxe dans les débits de boisson de Laval semble également être accompagnée d'une baisse des crimes contre la personne et la propriété dans les établissements ciblés, ce qui est conforme à la littérature sur le sujet (Sherman et Weisburd, 1995; Braga, 2001; Hopkins, 2004; Marvell et Moody, 1996). Ces résultats s'alignent également avec la théorie des activités routinières voulant que l'augmentation de la surveillance puisse affecter les capacités des délinquants à converger dans le temps et l'espace avec leur cible (Cohen et Felson, 1979). Toutefois, cet effet préventif n'est pas forcément noté en ce qui a trait aux délits de type « constatés par les policiers ». Or, le fait qu'aucune hausse de ce type de délit ne soit constatée, et ce malgré l'augmentation de la capacité des les détecter grâce aux activités de l'escouade soulève les deux hypothèses suivantes : soit les individus visés par ces types d'infractions sont plus prudents sachant que l'escouade peut se présenter à tout moment de la soirée dans n'importe quels établissements, soit les policiers de l'escouade ne font pas de la détection de ce type de crimes une priorité lors de leurs interventions étant donné que cela ne fait pas explicitement partie de leur mandat. La théorie des choix rationnels et la *crime pattern theory* prévoit notamment que le choix de passer à l'acte, les moyens pour y parvenir et l'endroit pour le faire soit réfléchi dans une certaine mesure par les délinquants, ce qui pourrait expliquer un certain niveau de prudence de leur part par rapport à Équinoxe (Eck et Weisburd, 2015). Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de délits de type « constatés par les policiers » demeure très faible dans les établissements licenciés de Laval depuis les dernières années, ce qui présente un bilan somme toute positif pour le service de police.

9.1.2 Constats des membres d'Équinoxe

La relation entre l'escouade et les acteurs du milieu des débits de boisson est jugée acceptable par les agents d'Équinoxe. Selon ces derniers, les activités d'Équinoxe n'entraîneraient pas un déplacement de la criminalité d'un bar à un autre, mais plutôt une diffusion des bénéfices de leurs interventions dans les bars des alentours. Les agents d'Équinoxe font toutefois mention d'un déplacement des gros événements tenus dans les établissements licenciés lors des journées de congé de l'escouade. Le déplacement étant une donnée difficile à mesurer (Weisburd et Mazerolle, 1995), les analyses ne permettent pas de confirmer ces perceptions, mais aucun indicateur ne permet de les infirmer non plus. Le jugement des policiers constitue donc ici la meilleure estimation disponible.

9.1.3 Constats sur les cartes d'appels 911

Tel qu'attendu, on enregistre une augmentation des cartes d'appels concernant les établissements ciblés par Équinoxe depuis juillet 2015, sans qu'il soit toutefois possible d'attribuer cette variation à l'augmentation de la visibilité policière dans les bars. Le constat principal concernant les données des cartes d'appels 911 demeure la nécessité de mener des analyses plus poussées afin de mieux comprendre l'impact d'Équinoxe sur les appels générés par les citoyens. Analyser le contenu des fiches, mais également leur provenance géographique pourrait éventuellement ouvrir la porte à une meilleure compréhension de l'effet d'Équinoxe sur le sentiment de sécurité de la population, particulièrement pour les citoyens visitant ou habitant à proximité des établissements licenciés, qui sont ceux les plus exposés aux activités de l'escouade.

9.2 Limites de l'étude

9.2.1 Limites méthodologiques

Bien que tous les efforts aient été mis afin de réaliser une analyse des plus précises possible, il n'en demeure pas moins que certaines zones demeurent grises lorsqu'on porte un regard d'ensemble sur la première année en service de l'escouade Équinoxe. La principale limite de l'étude se trouve directement liée à l'objet de l'étude et à la taille de l'échantillon. Bien que Laval soit parmi les plus grosses villes du Québec, il n'en demeure pas moins que 118 établissements ne constituent pas un très grand échantillon. Au-delà de cela, les moyennes de crimes mensuelles par établissements sont somme toute très basses. La plupart de moyennes étaient en effet inférieures à 5 par mois pour les indicateurs de criminalité, ce qui vient limiter la puissance des tests statistiques. Cette limite fait également en sorte que l'étude se base uniquement sur des analyses bivariées, ce qui ne permet pas de mesurer les effets d'interactions entre les différents facteurs.

À noter aussi que les données disponibles ne couvrent que la première année en fonction d'Équinoxe. Durant cette période, les interventions de l'escouade n'ont pas suivi la même intensité, notamment en raison des vacances et des congés de maladie. Cela peut également miner les différences entre la période avant et après juillet 2015. Enfin, étant donné qu'Équinoxe a couvert au cours de sa première année en service la quasi-totalité des établissements licenciés de Laval, il était impossible de considérer un groupe contrôle équivalent aux établissements ciblés par l'escouade dans l'analyse. Les établissements jamais visités par l'escouade font figure de groupe comparatif

plutôt que de groupe contrôle, ce qui fait en sorte que le devis de recherche perd de la puissance si on tient compte des travaux concernant les conditions méthodologiques idéales (Brodeur, 2003).

9.2.2 Limites liées aux rapports d'événements

Une seconde limite importante à l'étude est le manque de précision dans les rapports d'événements consultés concernant notamment l'adresse des établissements et les liens avec le crime organisé. Les adresses inscrites dans les rapports d'événements ne tiennent règle générale pas compte des numéros de suite. Cela cause un problème lorsque vient le temps d'identifier les délits qui sont survenus spécifiquement dans un commerce, particulièrement pour les endroits situés dans des centres ou des complexes commerciaux. En plus de demander beaucoup de temps, l'identification manuelle des délits dans les établissements retenus à l'étude dans cette situation augmente les risques d'erreur. Dans la même optique, moins de 1% des rapports d'événements enregistrés aux adresses des établissements à l'étude faisaient mention d'un lien ou d'un soupçon de lien avec le crime organisé et les gangs de rue. Cela a peu de sens considérant que le secteur du renseignement du Service de police de Laval a identifié 28 établissements sur les 118 retenus comme étant liés au crime organisé. Or, si elle était utilisée à son plein potentiel, la mention concernant le crime organisé contenue dans les rapports d'événement aurait permis de distinguer les effets d'Équinoxe sur les incidents liés et soupçonnés d'être liés au crime organisé en plus de permettre de distinguer selon le type de crime organisé.

9.2.3 Limites liées à la disponibilité des données

Aucune donnée sur l'achalandage des établissements n'était disponible pour les fins de la présente analyse. Or, il aurait été intéressant de pouvoir comparer l'effet d'Équinoxe sur le crime dans les gros établissements par rapport aux petits. Les données sur l'achalandage auraient également pu permettre d'analyser avec plus de précision les « moments chauds » à l'intérieur des débits de boisson, d'autant plus que les agents d'Équinoxe ont mentionné constater des changements à ce niveau depuis leur entrée en fonction (Boivin et coll., 2014).

Il aurait été également intéressant de posséder des données sur l'environnement physique des établissements visités ainsi que sur d'autres éléments tels que la formation des employés ou le prix de l'alcool vendu puisque la littérature indique que ce sont des facteurs importants à considérer lorsqu'on observe la criminalité à l'intérieur des débits de boisson (Boivin, 2008; Graham et coll., 2006; Geoffrion et coll., 2015). Un postulat de stabilité de ces éléments est a été retenu pour la

présente analyse concernant la période à l'étude, mais avoir accès à ce genre d'information aurait permis d'affiner davantage nos conclusions.

Enfin, la portée des analyses concernant les cartes d'appels 911 est également limitée considérant que l'indicateur n'est seulement qu'un compte de cartes d'appels par établissements par tranche de 6 mois. Être en mesure de qualifier les données d'appels notamment en fonction de leur contenu, de leur provenance ou de l'intervention qui a suivi le signalement aurait permis de nuancer davantage l'effet d'Équinoxe à ce niveau.

10. Recommandations

Dans cette section sont présentées certaines recommandations concernant la planification des activités d'Équinoxe sur le territoire lavallois. Ces suggestions sont formulées dans un souci de produire un effet à la baisse plus important sur la criminalité enregistrée dans les établissements licenciés de Laval. Ces propositions sont grandement basées sur les résultats obtenus, mais également sur les entretiens effectués avec les membres de l'escouade. Il est toutefois important d'interpréter ces recommandations dans le cadre des limites de l'étude précédemment mentionnées.

a) Continuer de cibler les lieux fréquentés par le crime organisé.

Les résultats indiquent que l'escouade effectue autour de trois visites dans des endroits liés au crime organisé pour une seule visite dans les endroits non liés, alors qu'on retrouve près de trois fois moins de bars liés que non liés. L'escouade semble effectuer une bonne sélection à cet égard et devrait poursuivre dans le même sens, d'autant plus que la collecte de renseignements concernant le crime organisé est explicitement mentionnée dans le mandat.

Toutefois, les données policières disponibles indiquent que la case « lien avec le crime organisé » n'est pas utilisée par Équinoxe lors de la rédaction des rapports d'événements. Une utilisation plus régulière de cet outil de travail pourrait permettre de mieux quantifier les événements et les établissements où des incidents liés au crime organisé surviennent. Cela permettrait également de mieux qualifier le type de crime organisé dominant dans les divers établissements (ex. gang de rue, motards criminalisés, etc.), donc au final ferait en sorte que le Service de police serait mieux renseigné.

b) Effectuer un nombre de visites plus stable de mois en mois

Étant donné que la visibilité de l'escouade fait partie du mandat officiel d'Équinoxe et que sa présence dans les établissements licenciés de Laval semble avoir un certain effet à la baisse sur la criminalité enregistrée dans ces lieux, nous recommandons que le nombre de visites de l'escouade par mois soit plus stable. On constate dans la Figure 1 une variabilité assez importante du nombre de visites de mois en mois, ce qui fait du même coup varier la visibilité de l'escouade. Des visites trop éloignées une de l'autre dans les établissements pourraient nuire à l'effet dissuasif des interventions (Cusson et LaPenna, 2007).

c) Établir un meilleur partage d'information entre Équinoxe et la division du renseignement criminel.

Étant donné qu'une large partie du travail d'Équinoxe consiste à collecter du renseignement, il semblerait qu'une meilleure communication entre l'escouade et la division du renseignement serait souhaitable pour une meilleure planification des activités de l'escouade. Les deux entités pourraient tirer profit de ces échanges : la division du renseignement pourrait obtenir des informations plus ciblées en fonction des besoins du Service de police, alors que les agents de l'escouade pourraient mieux planifier leurs activités en ayant une meilleure idée de qui/quoi surveiller, où, quand et dans une certaine mesure, pourquoi. L'idée d'avoir un analyste spécifiquement attribué à Équinoxe a d'ailleurs été soulevée à plus d'une reprise au cours du présent projet.

RÉFÉRENCES :

- Boivin, R., Geoffrion, S., Ouellet, F. et Felson, M. (2014). Nightly variation of disorder in Canadian nightclub. *Journal of Substance Use*, 19 (1-2), 188-193.
- Boivin, R., Lamige, C. et Tremblay, P. (2009). La police devrait-elle cibler les taudis malfamés? *Criminologie*, 42 (1), 225-245.
- Boivin, R. (2008). La surveillance policière dans les bars de Montréal (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.
- Braga, A.A. (2001). The effects of hot spots policing on crime. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 578 (1), 104-125.
- Braga, A.A., Weisburd, D., Waring, E.J., Mazerolle, L.G., Spelman, W. et Gajewski, F. (1999). Problem-oriented policing in violent crime places: A randomized controlled experiment. *Criminology*, 37 (3), 541-580.
- Brodeur, J-P. (2003). À la recherche d'une évaluation « pauvre ». *Criminologie*, 9-30.
- Canevas de la carte de la ville de Laval. Service de police de Laval.
- Cohen, L.E. et Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends : a routine activity approach. *American Sociological Review*, 44 (August), 588-608.
- Cusson, M., La Penna, É. (2007). Les opérations coup-de-poing. Dans Cusson, M., Dupont, B., et Lemieux, F. (dir.), *Traité de sécurité intérieure* (Chap.40). Montréal : Hurtubise HMH.
- Cusson, M., Tremblay, P., L.-Biron, Louise., Ouimet, M. et Grandmaison, R. (1994). *La prévention du crime Guide planification et d'évaluation* (Chapitre 3), École de criminologie, Université de Montréal.
- Eck, J.E. et Weisburd, D. (2015). Crime places in crime theory. *Crime and place: Crime prevention studies*, 4, 1-33.
- Geoffrion, S., Sader, J., Ouellet, F. et Boivin, R. (2015). Aggressive incidents inside a Montreal barroom involving patrons, barmaids and bouncers: A micro level examination of routine activity theory. *Crime Science*, 4 (1), 1-10.
- Graham, K., Bernard, S., Osgood, D. W., et Wells, S. (2006). Bad nights or bad bars? Multi-level analysis of environmental predictors of aggression in late-night large-capacity bars and clubs. *Addiction*, 101(11), 1569-1580.
- Groff, E. (2011). Exploring 'near': Characterizing the spatial extent of drinking place influence on crime. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 44(2), 156-179.

Groff, E., Ratcliffe, J.H., Haberman, C.P., Sorg, E.T., Joyce, N.M. et Taylor, R.B. (2015). Does what police do at hot spots matter? The Philadelphia policing tactics experiment. *Criminology*, 53 (1), 23-53.

Hopkins, M. (2004). Targeting hotspots of alcohol-related town centre violence: A Nottinghamshire case study. *Security Journal*, 17(4), 53-66.

Madensen, T.D. et Eck, J.E. (2008). Violence in bars: Exploring the impact of place manager decision-making. *Crime Prevention and Community Safety*, 10, 111-125.

Marvell, T. B., et Moody, C. E. (1996). Specification problems, police levels, and crime rates. *Criminology*, 34(4), 609-646.

Lettre d'entente 2008-2013-026. Service de police de Laval.

Ratcliffe, J.H. (2004). The Hotspot Matrix : A framework for the spatio-temporal targeting of crime reduction. *Police Practice and Research*, 5 (1), 5-23.

Ratcliffe, J.H. (2012). The spatial extent of criminogenic places : A changepoint regression of violence around bars. *Geographical Analysis*, 44, 302-320).

Roncek, D.W. et Maier, P.A. (1991). Bars, blocks, and crime revisited : Linking the theory of routine activities to the empiricism of « hot spots ». *Criminology*, 29 (4), 725-753.

Sherman, L.W., Gartin, P.R. et Buerger, M.E. (1989). Hot spots of predatory crime : Routine activities and the criminology of place. *Criminology*, 27 (1), 27-55.

Sherman, L.W., Rogan, D.P. et coll. (1995). Deterrent effects of police raids on crack houses: A randomized, controlled experiment. *Justice Quarterly*, 12 (4), 755-781.

Sherman, L.W. et Weisburd, D. (1995). General deterrent effects of police patrol in crime "hot spots". A randomized, controlled trial. *Justice quarterly*, 12 (4), 625-648.

Sorg, E.T., Haberman, C.P., Ratcliffe, J.H. et Groff, E. (2013). Foot patrol in violent crime hot spots: The longitudinal impact of deterrence and posttreatment effects of displacement. *Criminology*, 51 (1), 65-102.

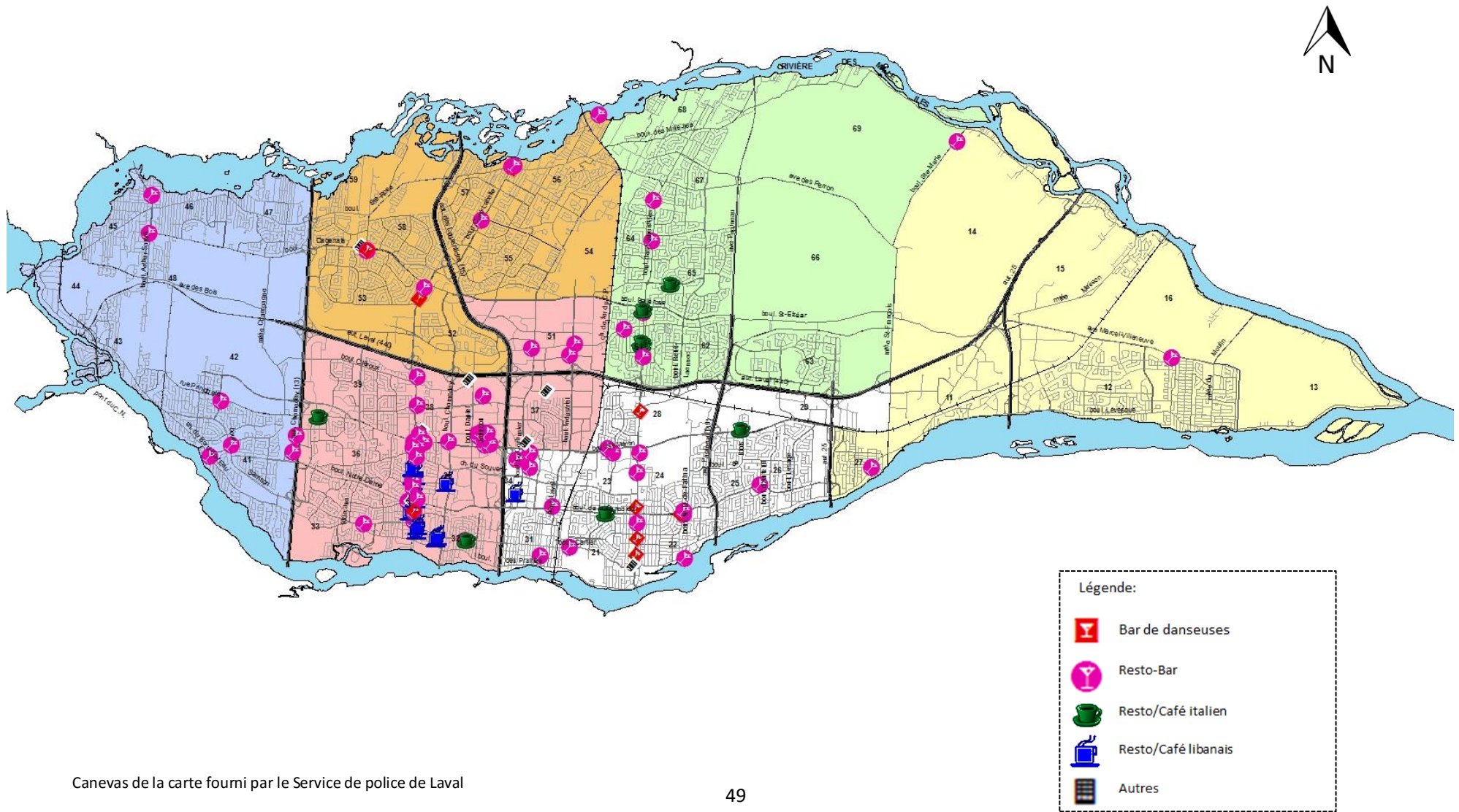
Weisburd, D. et Mazerolle, L.G. (1995). Measuring immediate spatial displacement : Methodological issues and problems.

Weisburd, D., Groff, E.R. et Yang, S-M. (2012). *The Criminology of Place. Street Segments and our Understanding of the Crime Problem*. New York: Oxford University Press.

Weisburd, D., Wyckoff, L.A., Ready, J., Eck, J.E., Hinkle, J.C., et Gajewski, F. (2006). Does crime just move around the corner? A controlled study of spatial displacement and diffusion of crime control benefits. *Criminology*, 44 (3), 549-592.

ANNEXE 1

Carte 1: Distribution des établissements de Laval retenus dans l'analyse



Canevas de la carte fourni par Le Service de police de Laval

ANNEXE 2

Tableau 11 - Différence avant et après Équinoxe : Moyennes des crimes contre la personne, la propriété et constatés par les policiers

	Jour Semaine	Moyenne Avant	Moyenne Après	Différence	Différence relative	t
Non ciblé (n=14)						
	Lundi	0,5	0,14	-0,36	-72%	1,046
	Mardi	0,36	0,57	0,21	58%	1,000
	Mercredi	0,43	0,36	-0,07	-16%	0,366
	Jeudi	0,79	0,14	-0,65	-82%	1,727
	Vendredi	1,5	0,29	-1,21	-81%	1,604
	Samedi	0,43	0,29	-0,14	-33%	0,694
	Dimanche	0,64	0,50	-0,14	-22%	0,486
Ciblé (n= 104)						
	Lundi	0,76	0,40	-0,36	-47%	2,530*
	Mardi	0,62	0,40	-0,22	-35%	1,868
	Mercredi	1,16	0,55	-0,61	-53%	4,389***
	Jeudi	1,59	0,70	-0,89	-56%	3,730***
	Vendredi	1,23	0,72	-0,51	-41%	2,930**
	Samedi	1,94	0,82	-1,12	-58%	3,115**
	Dimanche	1,28	0,77	-0,51	-40%	2,713**

* p < 0,05 **p < 0,01 *** p < 0,001

Malgré des différences relatives importantes, les résultats concernant la criminalité selon les jours de semaine ne sont pas significatifs pour les établissements non ciblés en raison du manque de puissance statistique. Notons que le nombre d'établissements non ciblés est faible (n=14) et que ce ne sont pas tous les établissements qui ont enregistré au moins un rapport d'événement pour chacun des jours de la semaine depuis juillet 2015. Les données doivent donc être interprétées avec prudence.